

Le Monde Islamique

Édition spéciale

MENSUEL ISLAMIQUE INTERNATIONAL - ISSN 0850-2811 - JUIL 2026

Du Martyr aux Adieux : récit de quarante jours de guerre, d'épopée, de résistance et de solidarité du peuple iranien



La guerre contre l'Iran :
une confrontation avec une civilisation vieille de sept millénaires

Entretien avec Son Excellence Hassan ASGARI
Ambassadeur de la République Islamique d'Iran au Sénégal

'LE SENEGAL ET L'IRAN, DEUX PAYS FRERES ET AMIS'



S.E BASSIROU DIOMAYE FAYE
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DU SENEGAL



S.E MASSOUD PAZESHKIAN
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ISLAMIQUE D'IRAN

La tragédie de l'école Shajareh Tayyebbeh de Minab : un crime impardonnable



Le récit d'enfants sous les bombardements

Numéro spécial :

Les quarante jours de guerre et d'épopée du Ramadan

العالم الإسلامي

مؤسس ومدير التحرير
عبد السلام جوب

**Le Monde
Islamique**
Mensuel Islamique International

Fondateur et Directeur de Publication

Abdou Salam DIOP

Tél. : 77347 63 63

email : salamdiop313@yahoo.fr

SOMMAIRE

Par **S.E M. Hassan Asgari**, Ambassadeur de la République Islamique d'Iran au Sénégal

Défense résolue, diplomatie active et unité nationale : Les Clés de la Victoire de l'Iran face aux États-Unis et au régime sioniste.

Le 28 février 2026, les États-Unis et le régime sioniste ont lancé contre la République Islamique d'Iran une attaque qui est désormais désignée comme la « guerre de Ramadan de quarante jours ». Cette agression, manifestement illégale et contraire aux principes ainsi qu'aux règles fondamentales du droit international, notamment à l'article 2, paragraphe 4, de la Charte des Nations Unies, a constitué une attaque armée et un acte d'agression militaire dirigés contre l'intégrité territoriale de la République Islamique d'Iran. Intervenue en plein déroulement des négociations indirectes entre l'Iran et les États-Unis, cette offensive peut être considérée, dans les faits, comme le bombardement de la table des négociations et l'effondrement du processus diplomatique.

Au cours de cette agression militaire, selon les rapports disponibles, plusieurs milliers de civils iraniens innocents, parmi lesquels des femmes et



S.E M. Hassan Asgari

des enfants, ont été martyrisés. Parmi eux figuraient notamment 168 élèves et 20 enseignants d'une école de Minab, ainsi que 80 membres d'équipage de la frégate *Dena*, auxquels s'ajoutent 20 personnes portées disparues. Plusieurs commandants militaires et scientifiques du programme nucléaire iranien ont également été pris pour cible, au premier rang desquels le Guide Suprême de la République Islamique d'Iran, **Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei** (que son noble sanctuaire soit sanctifié), tombé en martyr, lors de ces attaques.

En outre, plus de 175 000 sites militaires, civils, infrastructures essentielles, établissements de santé, centres

d'enseignement et de recherche à travers le pays ont été frappés ou détruits, de même qu'environ 150 monuments historiques et biens culturels inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cette offensive des États-Unis et du régime sioniste reposait sur des évaluations erronées et des hypothèses incomplètes concernant la situation intérieure iranienne, notamment l'idée d'un affaiblissement des institutions politiques, d'une diminution de la cohésion sociale ou encore d'un effondrement imminent du système de la République Islamique. Les agresseurs pensaient ainsi pouvoir atteindre, en l'espace de trois à sept jours, leurs principaux objectifs, à savoir le renversement de la République Islamique, la destruction du programme nucléaire iranien et la capitulation totale et inconditionnelle de l'Iran.

Cependant, après quarante jours d'affrontements continus, d'opérations militaires de grande ampleur et d'attaques généralisées, ces calculs se sont révélés totalement déconnectés de la réalité du terrain. La résistance des forces armées iraniennes, la persévérance et le soutien du peuple, les efforts diplomatiques du gouvernement, ainsi que l'attachement à la culture du sacrifice et aux enseignements de l'Achoura ont profondément modifié l'évolution du conflit par rapport aux prévisions initiales. Finalement, la partie adverse a été contrainte d'accepter un cessez-le-feu mettant un terme aux hostilités, sans avoir atteint les objectifs straté-

giques qu'elle avait publiquement annoncés. Cet épisode est désormais considéré, dans de nombreuses analyses, comme un échec stratégique sans précédent pour les États-Unis et leurs alliés.

Les principaux facteurs de la victoire de l'Iran face aux États-Unis et au régime sioniste ont été le courage et la défense résolue de ses combattants, une diplomatie active et efficace, la présence constante et le soutien ininterrompu du peuple, la cohésion nationale, l'appui total des institutions de l'État ainsi que l'inspiration puisée dans la culture de l'Achoura.

À la suite de ces événements, l'architecture sécuritaire du Moyen-Orient a connu une profonde transformation. Les postulats qui prévalaient jusque-là dans certains pays du Golfe, fondés sur une confiance absolue dans le parapluie sécuritaire américain, ont été sérieusement remis en question. Les bases militaires américaines, autrefois perçues comme des instruments de dissuasion, sont désormais apparues elles-mêmes comme des cibles directement exposées. En conséquence, une nouvelle perception s'est progressivement imposée dans plusieurs États de la région : celle de la nécessité de redéfinir les relations sécuritaires avec les États-Unis et de s'orienter vers une coexistence plus réaliste avec l'Iran.

La République Islamique d'Iran considère que l'avenir de la région ne réside pas dans la confrontation mais dans la coopération, ni dans une sécurité im-

portée mais dans une sécurité régionale, commune et endogène. Elle demeure convaincue que la sécurité du Moyen-Orient doit être assurée par les pays de la région eux-mêmes.

La République Islamique d'Iran, fidèle à son récit historique selon lequel elle n'a jamais été l'initiatrice d'aucune guerre au cours des deux derniers siècles, a finalement accepté, après avoir acquis l'avantage sur le terrain et à la demande de la partie adverse, un cessez-le-feu ainsi que la reprise des négociations. Ce cessez-le-feu a été instauré pour une période de deux mois, ouvrant la voie à un nouveau cycle de pourparlers.

L'accord conclu entre l'Iran et les États-Unis a constitué, selon cette lecture, un revers stratégique pour Washington. Les États-Unis, qui avaient engagé cette guerre avec des objectifs tels que la destruction du programme nucléaire iranien, l'élimination des capacités balistiques de l'Iran, le renversement de la République Islamique ou un changement de régime, l'atteinte à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Iran (sa partition), ainsi que l'imposition d'une capitulation totale et sans condition, ont finalement accepté un accord qui n'a permis d'atteindre aucun de ces objectifs. En plus, cet accord a également représenté, selon cette analyse, un désastre pour le régime israélien.

Malgré les pertes humaines ainsi que les dommages matériels et moraux subis, l'Iran Islamique est sorti de cette guerre plus fort qu'auparavant. Il a

remporté une victoire de portée historique et civilisationnelle, tandis que les États-Unis et le régime sioniste ont essuyé un échec total dans leur quête d'hégémonie et de domination.

Toutefois, les précédents marqués par les manquements répétés des États-Unis à leurs engagements, notamment leur retrait unilatéral du Plan d'Action Global Commun en 2015, ainsi que les attaques militaires menées au cours des négociations le 25 juin 2025 puis le 28 février 2026, ont conduit l'Iran à aborder ce nouveau processus avec prudence et méfiance. C'est dans ce contexte que, sous l'impulsion de plusieurs pays de la région, parmi lesquels le Pakistan, Oman, le Qatar, l'Égypte et d'autres États, les discussions ont pu se poursuivre. Néanmoins, à Téhéran, la perception dominante demeure empreinte de scepticisme quant au respect des engagements par la partie adverse.

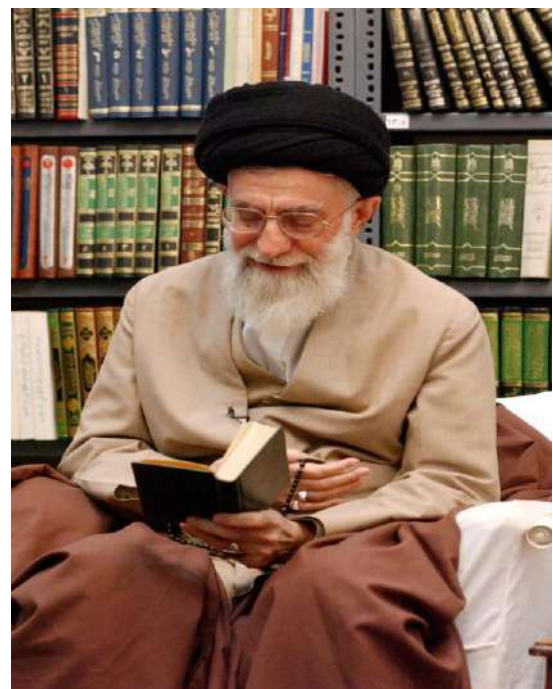
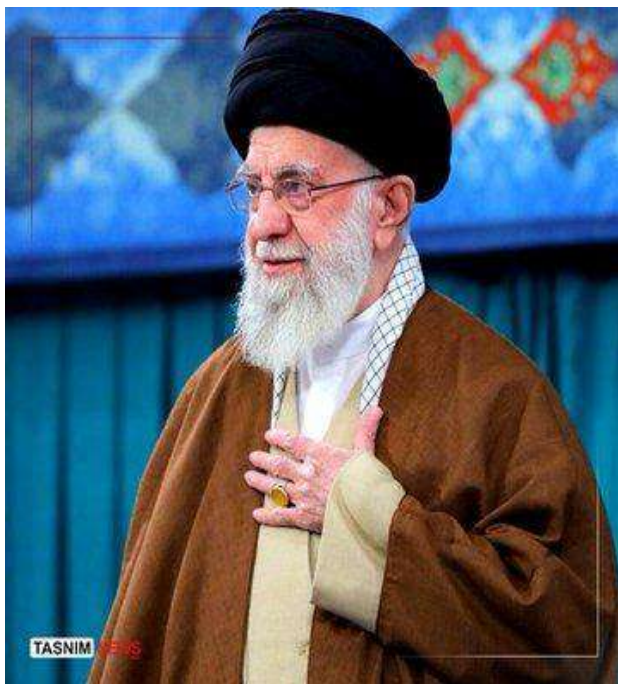
Malgré ce climat de défiance, l'Iran affirme n'avoir jamais été opposé au principe même de la diplomatie et avoir constamment cherché à démontrer que, contrairement à certaines allégations, il ne poursuit aucune politique belliciste. Le choix de privilégier la voie des négociations alors même qu'il disposait d'un avantage militaire s'inscrit dans cette logique. Pour autant, la poursuite des pourparlers demeure conditionnée par les enseignements tirés des expériences passées et par la possibilité d'une nouvelle violation des engagements de la part de l'autre camp.

Parallèlement, tout en s'efforçant d'empêcher un retour aux affrontements militaires et à toute nouvelle guerre, la République Islamique d'Iran maintient en permanence ses forces armées en état d'alerte maximale. Elle considère qu'une diplomatie dépourvue d'une capacité de dissuasion crédible ne saurait, à elle seule, garantir une sécurité durable.

En fin, de même que le peuple iranien a démontré sa résilience durant la guerre de quarante jours, il a offert au monde une image tout aussi remarquable lors des cérémonies grandioses et sans précédent d'adieu à **l'Imam martyr, Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei (que son noble sanctuaire soit sanctifié)**. Une image d'unité, de sérénité, de cohésion et de continuité.

Ainsi, les cérémonies d'adieu à l'Imam martyr n'ont pas constitué le simple hommage rendu à un dirigeant disparu ; elles ont représenté une véritable déclaration nationale adressée au monde, une déclaration rédigée non par des slogans, mais par la présence de millions de personnes, portant un message clair : le principal capital d'une nation réside dans son indépendance, sa confiance en elle-même, son unité, son identité et sa volonté collective.

Au-delà d'un simple rite funéraire, cette mobilisation est devenue le symbole de l'unité nationale, de la continuité des institutions de l'État et de la place de la République Islamique d'Iran dans les équilibres régionaux et internationaux.



La Désillusion de Trump, La Déception d'Israël

En déclenchant la guerre contre la République Islamique d'Iran le 28 Février 2026, Donald avait promis de ramener l'Iran à l'âge de la pierre. Il avait surestimé sa suprématie et sa puissance militaire et avait déclaré que la guerre contre l'Iran était une affaire de quelques Jours. Deux semaines auraient suffi selon lui à réduire l'Iran en cendres et à couler le régime Islamique pour lui substituer un pouvoir soumis à l'Amérique et rejetant les principes et valeurs de la République Islamique.

Cent jours se sont passés et Trump et ses alliés ne sont pas parvenus à faire plier la République Islamique.

L'Iran reste debout, fier et déterminé à se défendre vaille que vaille en s'appuyant sur la foi inébranlable en Allah, des valeurs et des convictions enseignées par l'Imam Khomeiny et qui tirent leurs sources des enseignements du Coran, de la pratique et de la parole prophétique. Trump avait promis la chute du régime Islamique, mais celui reste toujours debout, solide, combatif.

L'Iran a subi de très grandes pertes en vies humaines, en matériels et en infrastructures, mais il reste toujours debout, droit et prêt à donner la riposte à toute attaque provenant de l'armée Américaine ou israélienne.

Après plus de trois mois de confrontation, Washington et Tel-Aviv n'ont pas



Par Abdou Salam Diop

fait plier Téhéran. La guerre éclair espérée s'est heurtée à la résilience d'un régime et d'un peuple.

Entre promesses de renversement et réalité du terrain, l'illusion d'une victoire rapide s'est effondrée. Il y a trois mois, Donald Trump était convaincu que quelques semaines suffiraient. Convaincu que la supériorité militaire américaine, adossée au soutien d'Israël, viendrait à bout de la République Islamique. Dans son esprit, la "guerre éclair" devait faire ce que les sanctions n'avaient pas réussi : renverser le régime Islamique et l'effacer.

L'objectif était clair, et assumé dans les cercles proches de la Maison Blanche : remplacer le pouvoir Islamique par un régime laïc, pro-américain, pro-occidental. Trump pensait aussi que les 92 millions d'Iraniens se soulèveraient contre leurs dirigeants. Que la pression extérieure ferait exploser le pays. Que la population, fatiguée des sanctions et

des crises économiques, accueillerait les frappes comme une libération. À Tel-Aviv, on partageait la même certitude. Pour le gouvernement israélien, c'était l'occasion historique : régler définitivement le "dossier iranien", décapiter le programme nucléaire et briser l'axe de résistance dans la région.

Trois mois plus tard, le constat est brutal. Rien de tout cela n'est arrivé. Face à la première puissance mondiale, l'Iran n'a pas plié. Il a encaissé. Les frappes sur les sites militaires, les infrastructures énergétiques et les centres de commandement ont été suivies de réparations express, de décentralisation et de ripostes balistiques. Téhéran a joué la guerre d'usure.

Cette résilience tient à deux piliers. D'abord une doctrine bâtie depuis le début de la révolution Islamique en 1979 : ne jamais céder sous la pression extérieure au risque de perdre toute légitimité. Ensuite un peuple qui, malgré les sanctions économiques et les pénuries, s'est refermé autour de l'idée de souveraineté nationale. Dans les discours, dans les mosquées, dans la rue, le mot d'ordre est revenu : reculer, c'est trahir. Loin du soulèvement espéré par Washington, on a vu des rassemblements de soutien, une mobilisation des corps paramilitaires et une économie mise en mode survie. La République Islamique a transformé l'attaque en ciment intérieur.

L'armée iranienne n'a pas cherché la bataille rangée qu'elle ne pouvait gagner. Elle a frappé par missiles, par drones, par alliés interposés. Elle a

montré qu'elle pouvait durer. Et dans une guerre, durer c'est déjà ne pas perdre.

Du côté israélien, la déception est tout aussi profonde. À Jérusalem, on était convaincu d'en finir. De profiter de la couverture américaine pour porter des coups décisifs au programme nucléaire et aux réseaux régionaux de Téhéran. Les trois mois de confrontation devaient consacrer la supériorité technologique et du renseignement israélien.

Or le résultat est une impasse stratégique. Les frappes n'ont pas mis à genoux le programme nucléaire. Elles l'ont au contraire poussé plus profond, plus protégé, plus politique. L'arc de milices alliées à l'Iran n'a pas disparu. Il s'est adapté. Et sur le plan diplomatique, Israël se retrouve isolé : sommé de tenir une ligne dure sans pouvoir imposer de victoire, et dépendant d'un allié américain qui commence à douter.

La déception israélienne est double. Militaire, car l'objectif d'éradication a échoué. Politique, car la guerre censée apporter la sécurité a rouvert les failles : coût économique, tensions internes, et image d'une armée qui frappe fort mais ne tranche pas.

Au bout de plus de 100 jours, la "guerre contre l'Iran" voulue par Trump laisse Washington désorienté. La promesse d'un renversement rapide s'est fracassée sur la réalité : un régime qui tient, un peuple qui résiste, et un Moyen-Orient qui ne se réécrit pas par décret.

Trump, habitué aux deals et aux effets d'annonce, découvre les limites du

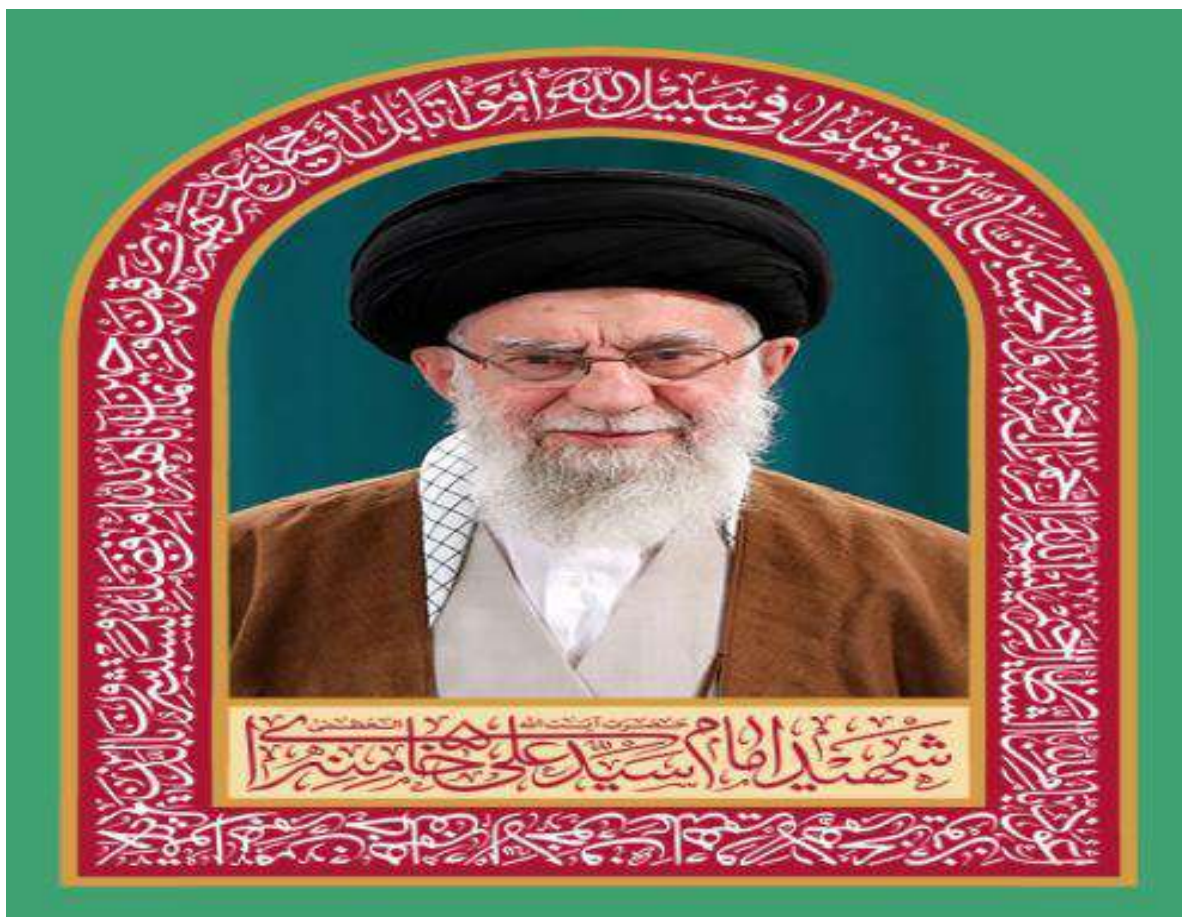
choc sans stratégie de sortie. Israël, habitué à dicter les rapports de force régionaux, découvre les limites d'une guerre sans conclusion.

L'Iran n'a pas gagné au sens classique. Mais il n'a pas perdu. Et dans ce bras de fer, c'est peut-être cela la plus grande défaite de ceux qui pensaient le

faire tomber en quelques semaines : ils ont sous-estimé la capacité d'un État et d'un peuple à préférer la résistance à la reddition.



Le martyr de **Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei** (que son noble sanctuaire soit sanctifié), Guide Suprême de la République Islamique d'Iran : les adieux d'une nation, l'éveil d'une communauté



Dans l'histoire des nations, certains événements dépassent le cadre d'un simple fait politique ou militaire pour devenir un tournant majeur dans la mémoire collective d'un peuple, voire d'une communauté toute entière.

Le martyr de **Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei** (que son noble sanctuaire soit sanctifié),

Guide Suprême de la République Islamique d'Iran, constitue l'un de ces événements déterminants.

Il n'était pas seulement la plus haute autorité politique de la République Islamique d'Iran ; il était également *Marja' al-Taqlid*¹, un éminent jurisconsulte, un penseur d'exception et le guide spirituel

¹ *Marja' al-Taqlid* (مرجع التقليد, « source d'imitation ») : titre attribué aux plus hautes autorités religieuses du chiisme duodécimain, reconnues pour leur érudition en droit islamique (*fiqh*) et habilitées à 'émettre des avis juridiques (*fatwas*). Les fidèles qui

les choisissent comme référence religieuse se conforment à leurs décisions dans les questions de pratique religieuse.

de millions de musulmans. Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei a été martyrisé, avec plusieurs membres de sa famille, dès le premier jour de l'agression militaire conjointe menée par les États-Unis et le régime sioniste, le **28 février 2026**, correspondant au neuvième jour du mois béni de Ramadan. Il s'agit d'un épisode qui a profondément marqué non seulement

l'Iran, mais également le monde musulman ainsi que l'opinion publique de nombreuses nations éprises de liberté.

Pendant plus de six décennies, il a exercé une influence considérable dans les domaines du savoir, de la culture, de la politique, de la pensée, des arts, de la gouvernance et de l'édification de la civilisation Islamique.

L'histoire contemporaine de l'Iran Islamique est jalonnée de figures qui ont consacré leur existence à la foi, à la liberté, à l'indépendance et à la dignité de leur patrie.

Parmi ces grandes personnalités, le nom de **Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei** occupe une place éminente. Savant engagé, juriconsulte à la réflexion profonde, penseur de la civilisation Islamique, homme d'État visionnaire, dirigeant empreint de sagesse et porte-étendard du discours à la Résistance Islamique, il a assumé, durant plusieurs décennies, la direction de la République Islamique d'Iran dans les circonstances les plus difficiles, en poursuivant avec constance les objectifs d'indépendance, de progrès et de puissance nationale.

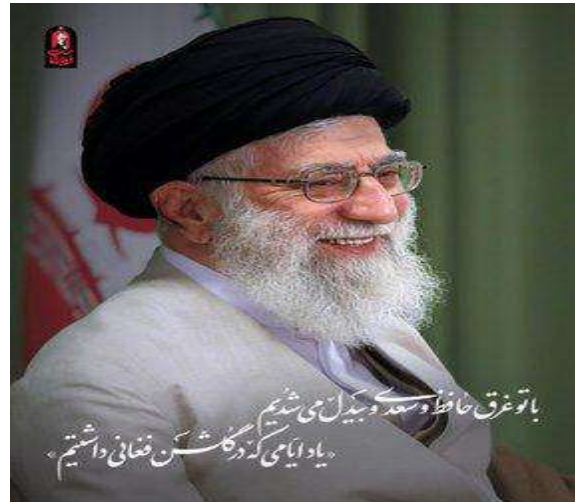
Du point de vue du droit international, les chefs d'État incarnent la souveraineté de

leur nation et bénéficient d'une immunité reconnue par les normes internationales.

Dès lors, le fait de prendre pour cible le plus haut représentant officiel d'un État par des forces étrangères constitue, indépendamment de toute considération politique, un acte sans précédent et particulièrement dangereux dans les relations internationales.

Une telle action, au-delà de la violation manifeste des principes fondamentaux du droit international, met gravement en péril les fondements de l'ordre international, le principe de l'égalité souveraine des États ainsi que la sécurité internationale.

L'agression militaire contre la République Islamique d'Iran ainsi que l'assassinat de sa plus haute autorité officielle constituent une violation manifeste du droit international et un précédent particulièrement dangereux dans les relations internationales.



Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Hosseini Khamenei est né en avril 1939 (Farvardin 1318 du calendrier iranien) dans la ville sainte de Machhad, au sein d'une famille réputée pour son érudition religieuse, sa piété et sa simplicité de vie.

Dès son plus jeune âge, il choisit la voie du savoir, du perfectionnement spirituel et de l'engagement. Après avoir poursuivi ses études dans les séminaires religieux de Machhad, de Qom et d'Irak, il accéda aux plus hauts degrés de l'ijtihâd², consacrant ainsi une carrière exceptionnelle au

service de la pensée Islamique, de la société et de la nation iranienne.

Au moment où le mouvement Islamique dirigé par l'Imam Khomeyni (que la miséricorde d'Allah soit sur lui) prenait de l'ampleur, Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei s'imposa comme l'une des figures majeures de la lutte contre le régime Pahlavi.

Il consacra de nombreuses années de sa vie à ce combat, connaissant à plusieurs reprises la prison, l'exil et les interrogatoires menés par la SAVAK³.

² **Ijtiḥād** (ar. *ijtihād*) : effort d'interprétation et de raisonnement juridique fondé sur les sources du droit islamique (le Coran, la Sunna, le consensus et la raison, selon les écoles juridiques). Dans le chiisme duodécimain, il désigne également le plus haut degré de compétence scientifique en jurisprudence islamique (*fiqh*), permettant à un savant qualifié (*mujtahid*) de déduire de manière autonome des règles juridiques et, lorsqu'il réunit les conditions requises, d'être reconnu comme *Marja' al-Taqlid*.

³ **SAVAK** (*Sazeman-e Ettela'at va Amniyat-e Keshvar* – Organisation du renseignement et de la sécurité nationale) : service de renseignement et police politique de l'État impérial d'Iran, créé en 1957 sous le

règne de Mohammad Reza Pahlavi avec le soutien des États-Unis et d'Israël. La SAVAK était chargée du renseignement intérieur, de la surveillance des opposants politiques et de la lutte contre les mouvements contestataires. Elle fut largement accusée de recourir à la détention arbitraire, à la torture et à la répression des opposants jusqu'à sa dissolution à la suite de la Révolution islamique de 1979.

Après la victoire de la Révolution Islamique en février 1979, il se vit confier de hautes responsabilités déterminantes pour l'avenir du pays. Il fut successivement membre du Conseil de la Révolution, du Conseil Suprême de la Défense, représentant de l'Imam Khomeyni, imam de la prière du vendredi à Téhéran, député au Parlement Islamique, responsable de la Supervision du Corps des Gardiens de la Révolution Islamique, ainsi que Secrétaire Général du Parti de la République Islamique.

Le 27 juin 1981, lors de l'attentat perpétré à la mosquée Abouzar de Téhéran, il fut grièvement blessé.

Les séquelles de cette attaque l'accompagnèrent jusqu'à la fin de sa vie. Quelques semaines plus tard, à la

suite du martyre du président Mohammad Ali Radjaï, il fut élu troisième président de la République Islamique d'Iran, fonction qu'il exerça durant deux mandats consécutifs.

Après le décès du fondateur de la République Islamique d'Iran, en juin 1989, l'Assemblée des experts élit Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei au poste de Guide Suprême de la République Islamique d'Iran.

Durant trente-sept années de direction, il conduisit le pays à travers l'une des périodes les plus complexes de son histoire contemporaine, marquée par les guerres, les sanctions, les pressions politiques ainsi que de profondes mutations régionales et internationale.

Un héritage qui dépasse une époque

L'héritage de **Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei** ne se limite pas à la conduite politique d'un État. Il comprend un vaste ensemble de réflexions religieuses, de travaux scientifiques, de conceptions culturelles, d'analyses stratégiques et d'une vision civilisationnelle qui continueront d'occuper une place importante dans les études consacrées à la Révolution Islamique, au monde musulman et à l'évolution contemporaine de l'Iran.

Tout au long de son magistère, il a constamment mis l'accent sur l'indé-

pendance politique, la justice, la démocratie religieuse, le progrès scientifique, l'économie de résistance, l'unité de la communauté Islamique (*Oumma*), le soutien au peuple palestinien et la lutte contre les politiques hégémoniques des grandes puissances.

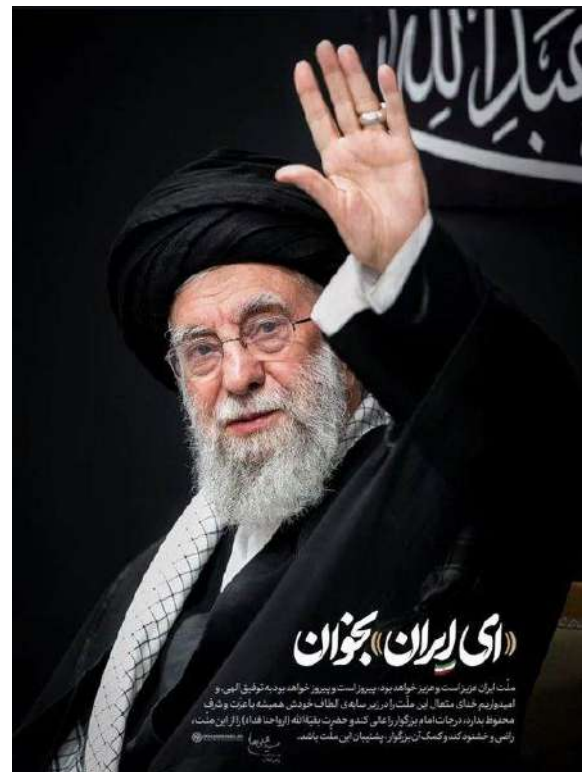
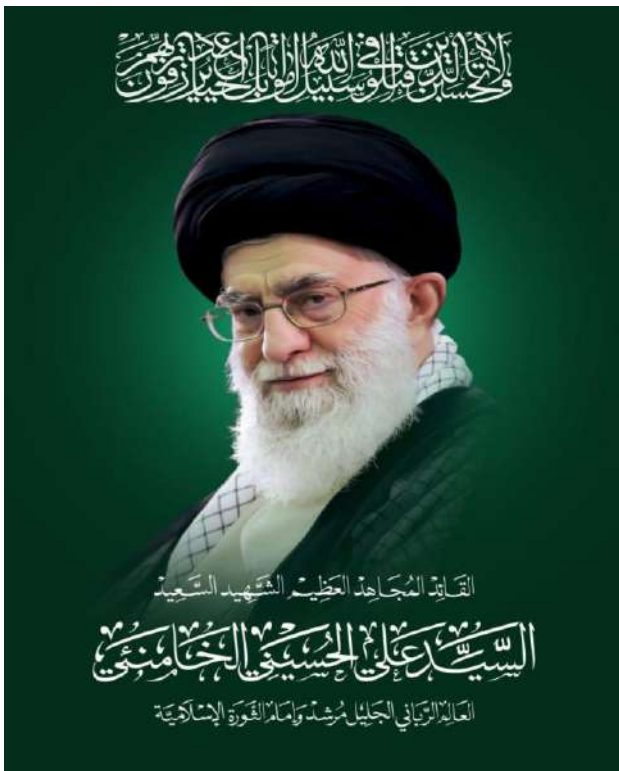
Il présentait ces principes comme les fondements essentiels de la doctrine de la Révolution Islamique.

Par ailleurs, son martyre ne marque pas l'aboutissement d'un parcours, mais l'ouverture d'un nouveau chapitre de l'histoire de l'Iran et du monde musulman.

Si son martyre est survenu durant le mois béni de Ramadan, mois de la révélation du Coran et du jihad, les funérailles historiques et les grandioses cérémonies d'adieu organisées par le peuple iranien au cours du mois de Mouharram ont rappelé le lien profond unissant la culture de l'**Achoura** à l'identité de la Révolution Islamique.

Ces cérémonies demeureront inscrites dans la mémoire historique de l'Iran comme le symbole de la fidélité, de l'unité nationale et de la continuité de la voie des martyrs.

Le nom de **Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Ali Khamenei**, désormais désigné comme « *l'Imam martyr* » et « *figure emblématique du martyr en Iran* », continuera de vivre dans la mémoire historique de la République Islamique d'Iran ainsi que dans la pensée de la Révolution Islamique, du peuple iranien et des musulmans épris de liberté à travers le monde, où il demeurera une source d'inspiration.



L'élection de **Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Mojtaba Khamenei** comme troisième Guide Suprême de la République Islamique d'Iran : continuité de la voie et consolidation de l'État en temps de guerre



À la suite du martyre du deuxième Guide Suprême de la République Islamique d'Iran, Son Éminence le Grand Ayatollah Sayyed Ali Khamenei (que son noble sanctuaire soit sanctifié), lors de l'agression militaire menée par les États-Unis et le régime sioniste le 28 février 2026, la République Islamique d'Iran s'est trouvée confrontée à l'une des épreuves les plus sensibles et les plus décisives de son histoire contemporaine. Alors que le pays demeurait en état de guerre et sous le feu des bombarde-

ments, les institutions de l'État ont engagé le processus de succession à la direction Suprême en s'appuyant sur les mécanismes prévus par la Constitution. Cette transition s'est déroulée dans un climat de sérénité, de cohésion institutionnelle et dans le strict respect des procédures constitutionnelles.

Le Secrétariat de l'Assemblée des experts de la direction (*Majles-e*

Khobregân-e Rahbari)⁴ a convoqué les membres de cette institution afin d'examiner la question de la succession du Guide Suprême. Au terme de plusieurs sessions de délibération et d'un examen approfondi, conduits conformément aux dispositions de la Constitution de la République Islamique d'Iran, Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Mojtaba Hosseini Khamenei a été élu, le 8 mars 2026, troisième Guide Suprême de la République Islamique d'Iran, par une très large majorité des membres de l'Assemblée des experts.

Cette élection est intervenue dans des circonstances exceptionnelles, alors que le territoire iranien demeurerait exposé aux opérations militaires et aux bombardements. Malgré ce contexte de guerre, les institutions constitutionnelles ont poursuivi l'exercice de leurs responsabilités sans interruption, assurant ainsi une transition conforme aux mécanismes prévus par l'ordre juridique de la République Islamique.

Conformément à la Constitution de la République Islamique d'Iran, l'élection du Guide Suprême relève de la compétence exclusive de l'Assemblée des experts de la direction. Les membres de cette Assemblée sont élus au suffrage universel direct et ont pour mission d'apprécier les quali-

cations requises, de procéder à l'évaluation des candidats et de désigner le Guide Suprême selon les critères établis par la loi fondamentale.

La conduite de ce processus dans les conditions sécuritaires et militaires les plus critiques illustre la continuité des institutions constitutionnelles ainsi que la stabilité des structures de gouvernance de la République Islamique d'Iran.



⁴ **Assemblée des experts de la direction** (*Majles-e Khobregân-e Rahbari*) : institution constitutionnelle de la République islamique d'Iran composée de juristes islamiques élus au suffrage universel direct. En vertu des articles 107 et 111 de la

Constitution, elle est chargée d'élire, de superviser et, le cas échéant, de remplacer le Guide suprême.

La continuité du leadership : un héritage confié à une nouvelle génération



Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Mojtaba Hosseini Khamenei (que Dieu le préserve) est né en 1969 dans la ville sainte de Machhad. Il a effectué sa formation religieuse dans les séminaires Islamiques (*hawzas*) de Machhad puis de Qom, où il a suivi le cursus supérieur des sciences Islamiques avant d'accéder au rang de *mujtahid*, atteignant ainsi le degré de l'*ijtihad*.

Pendant de nombreuses années, il a dispensé les cours supérieurs de jurisprudence Islamique (*fiqh*) et des fondements du droit (*usûl al-fiqh*) dans les séminaires religieux, formant de nombreux étudiants ayant bénéficié de son enseignement. Parallèlement à ses activités académiques, il s'est consacré à la formation des futurs religieux et a contribué à la création ainsi qu'au développement de plusieurs établissements d'enseignement et écoles spécialisées en sciences Islamiques. Au sein de ces institutions, l'enseignement des sciences religieuses a toujours été associé à une réflexion sur les responsabilités sociales, morales et culturelles, ainsi qu'à une attention particulière portée au service des populations les plus démunies.

La continuité de l'étendard : un nouveau chapitre dans le parcours de la Révolution

Outre ses activités scientifiques et religieuses, Son Éminence l'Ayatollah Sayyed Mojtaba Khamenei a suivi, durant de nombreuses années, les principaux dossiers stratégiques de la République Islamique d'Iran. Sa présence constante aux côtés du défunt Guide Suprême lui a permis de bénéficier de

son expérience scientifique, jurisprudentielle, politique, administrative et spirituelle, tout en acquérant une connaissance approfondie des mécanismes de gouvernance de l'État et des grands enjeux auxquels est confronté le monde musulman.

Au regard de son autorité scientifique, de ses compétences en jurisprudence

Islamique, de son expérience ainsi que de ses qualités religieuses et révolutionnaires, l'Assemblée des experts de la direction l'a désigné pour assumer la responsabilité de la direction Suprême de la République Islamique d'Iran. Cette décision visait à assurer, dans le respect de la Constitution, la continuité sans interruption de la voie tracée jusqu'alors et à garantir, dans les circonstances particulièrement éprouvantes de la guerre, la stabilité de l'État et la cohésion du leadership national.

Cette désignation ne saurait être réduite à une simple transmission de responsabilités entre deux personnalités. Elle est interprétée comme la continuité d'un héritage historique, la pérennité de la doctrine de la Révolution Islamique et la préservation de la cohésion des institutions de la République Islamique dans l'une des périodes les plus décisives de l'histoire contemporaine de l'Iran.

Dans la conception de la République Islamique d'Iran, la direction de la communauté Islamique constitue une mission d'origine divine et un dépôt sacré destiné à préserver la religion, l'indépendance, la dignité et les intérêts de la Oumma. Dans cette perspective, l'espérance est que cet étendard demeure élevé sous la guidance divine et avec l'assistance de Son Éminence le Maître du Temps, l'Imam al-Mahdi (que Dieu hâte sa réapparition), jusqu'à l'accomplissement de la promesse divine et l'avènement du Sauveur de l'humanité, avant d'être finalement remis à son véritable détenteur.

Cette continuité du leadership est ainsi présentée comme l'expression de la permanence des institutions, de la stabilité de l'État et de la volonté de préserver, même dans les circonstances les plus difficiles, les fondements politiques, religieux et constitutionnels de la République Islamique d'Iran.



Entretien avec **Son Excellence Hassan ASGARI** Ambassadeur de la République Islamique d'Iran au Sénégal

'LE SENEGAL ET L'IRAN, DEUX PAYS FRERES ET AMIS'



S.E BASSIROU DIOMAYE FAYE

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
DU SENEGAL



S.E MASSOUD PAZESHKIAN

PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ISLAMIQUE D'IRAN

Question 1 : *Votre Excellence, le 28 février 2026, votre pays, a de nouveau été agressé par les États-Unis d'Amérique et le régime sioniste, déclenchant un conflit qui est désormais connu sous le nom de « guerre des 40 jours ». Dès le premier jour de cette guerre, le Guide de la Révolution Islamique, Son Éminence l'Ayatollah Seyyed Ali Khamenei (que son noble sanctuaire soit sanctifié), a été pris pour cible dans son quartier général et est tombé en martyr. Les autorités religieuses du Sénégal, en particulier les Khalifes généraux des confréries soufies, ainsi que le gouvernement et le peuple sénégalais, ont exprimé de diverses manières leur soutien à votre pays ainsi que leur solidarité et leur compassion. Ils ont notamment ordonné l'organisation de cérémonies de prières et de récitations du Saint Coran à la mémoire du Guide martyr. Leurs représentants sont également venus signer le registre de condoléances ouvert à l'Ambassade. Face à cette vaste vague de solidarité manifestée par les personnalités et le peuple sénégalais, quels sentiments avez-vous éprouvés à cette époque ?*

Réponse : À cette période, l'Iran traversait une épreuve particulièrement difficile. Le martyr du Guide Suprême de la République Islamique d'Iran, de plusieurs hauts commandants ainsi que de nombreux citoyens, conjugué à la poursuite des hostilités, avait créé une situation d'une extrême gravité.

Dans un tel contexte, la vaste vague de solidarité exprimée par le gouvernement de la République du Sénégal, le peuple sénégalais, les oulémas, les Khalifes généraux

des confréries soufies, les intellectuels et les acteurs de la société civile revêtait pour nous une signification profonde et une valeur humaine exceptionnelle.

Pour la République Islamique d'Iran, cet élan de solidarité de la part du peuple frère et ami du Sénégal constituait un témoignage éloquent de la profondeur des liens historiques, culturels et spirituels qui unissent nos deux nations.

Voir les grands Khalfes des confréries



soufies, les autorités religieuses, les responsables gouvernementaux, les élites ainsi que de nombreux citoyens sénégalais exprimer leur compassion à travers des messages de condoléances, l'organisation de cérémonies de prières et de récitation du Saint Coran à la mémoire du Guide martyr, ainsi que leur présence à l'Ambassade pour signer le registre de condoléances, a été pour nous un geste d'une immense valeur et d'une profonde portée morale.

Elles resteront, sans aucun doute, gravées dans la mémoire historique du peuple iranien et constitueront un héritage précieux dans les relations entre nos deux pays.

Ces réactions ont également montré que les relations entre les peuples iranien et sénégalais ne se limitent pas au cadre des relations officielles ou diplomatiques, mais reposent sur des fondements solides de respect mutuel, de valeurs humaines communes, ainsi que d'affinités spirituelles et culturelles profondément enracinées.

La réaction du peuple iranien et du Gouvernement de la République Islamique d'Iran face à ces témoignages

de soutien a été empreinte d'un profond respect, d'une immense gratitude, d'un sentiment réciproque d'estime, de réconfort et d'un sens accru de responsabilité.

À titre personnel, en ma qualité de représentant diplomatique de la République Islamique d'Iran au Sénégal, j'ai considéré ces gestes comme l'expression d'une amitié sincère et authentique, ainsi que comme un capital

humain et moral d'une valeur inestimable pour l'avenir des relations entre nos deux pays.



Je tiens à exprimer ici mes sincères remerciements à Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Faye, Président de la République du Sénégal, pour l'envoi de son message de condoléances ainsi que pour sa condamnation de l'agression militaire menée par les États-Unis d'Amérique et le régime sioniste contre l'Iran.

J'exprime également ma profonde gratitude au Gouvernement sénégalais, et en particulier à Son Excellence Monsieur Cheikh Niang, Ministre de l'Intégration Africaine des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, ainsi qu'aux représentants des vénérés Khalifes généraux des confréries soufies issues de l'héritage spirituel de la famille du Prophète, notamment les confréries mouride, Tijdiane (de Tivaouane à Kaolack), Qadiriyya, Layène et les Chérifs, aux imams et oulémas, aux personnalités éminentes, aux intellectuels et à l'ensemble du peuple sénégalais ami, pour leur présence à l'Ambassade, la signature du registre de condoléances et l'expression de leur solidarité et de leur compassion.

▲ Le Khalif Général des Mourides, Serigne Mountakha Mbacké, invite la communauté à une lecture du Saint Coran ce vendredi 06 mars à la Grande Mosquée de Touba. Le Khalif exhorte particulièrement les fidèles à formuler des prières ferventes pour nos frères musulmans en Iran 🇮🇷 et les autres pays.



Question 2 : *Au cours de cette guerre imposée contre l'Iran, nous avons été témoins d'un peuple courageux, fier, résistant et fidèle à ses dirigeants, qui a fait face à la première puissance militaire mondiale, soutenue par le régime sioniste et une grande partie du bloc occidental. Pourtant, la République Islamique d'Iran est restée ferme et debout. Comment évaluez-vous, le rôle et l'engagement de la jeunesse, des femmes et des jeunes filles iraniennes ?*

Réponse : Au cours de cette guerre imposée, ce qui a particulièrement marqué l'opinion mondiale a été l'esprit de résistance, la cohésion nationale, le sens des responsabilités et la fidélité du peuple iranien.

Les jeunes, les femmes et les filles iraniennes ont une nouvelle fois démontré que la véritable force d'une nation ne se résume pas uniquement à ses capacités militaires ou économiques, mais qu'elle réside avant tout dans la vo-

lonté, la foi, l'indépendance, la confiance en soi, la conscience et la capacité de résistance de son peuple.

L'expérience historique de l'Iran a démontré que la nation iranienne, face aux pressions et aux menaces extérieures, poursuit son chemin en s'appuyant sur l'unité nationale, la culture de la résistance et la confiance dans ses propres capacités.

Ce capital social constitue l'un des facteurs essentiels de la stabilité et de la résilience de la République Islamique d'Iran face aux grands défis.

Ainsi, la résistance du peuple iranien face aux pressions et à la guerre est le résultat de plusieurs facteurs fondamentaux :

Premièrement, la cohésion nationale et la conviction profonde du peuple quant à l'importance de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du pays.

Durant toute cette période, le peuple iranien a constamment manifesté sa présence et son soutien à la force de défense du pays et de son système politique.

Deuxièmement, le rôle de la foi religieuse et du capital culturel, profondément enracinés dans l'histoire de

l'Iran, qui se transforment, dans les périodes difficiles, en un facteur d'unité et de solidarité.

Troisièmement, la participation active des jeunes, des femmes et des filles iraniennes qui, non seulement dans les domaines social et médiatique, mais aussi dans le soutien à la stabilité et à la résilience du pays, ont joué un rôle important.

Cette présence a démontré que la résistance est un phénomène social global et non uniquement une dimension militaire.

Quatrièmement, le rôle des forces armées courageuses et puissantes.

Cinquièmement, une diplomatie intelligente, active et efficace.

En définitive, le courage des combattants, une diplomatie forte, la présence et le soutien permanent du peuple, l'appui global du gouvernement ainsi que la prééminence d'une culture inspirée par les enseignements des Ahl al-Bayt et de l'épopée de l'Achoura figurent parmi les principaux facteurs ayant contribué à la victoire de l'Iran face aux États-Unis et au régime sioniste.

Question 3 : *Quelle est votre évaluation de la guerre de 40 jours du Ramadan ?*

Réponse : Les États-Unis et le régime sioniste ont mené, au cours des neuf derniers mois, deux attaques armées contre l'intégrité territoriale de la République Islamique d'Iran : la première, le 25 juin 2025, connue sous le nom de « guerre de 12 jours », et la seconde, le 28 février 2026, appelée « guerre de 40 jours du Ramadan », alors même que des négociations indirectes entre l'Iran et les États-Unis étaient en cours sous la médiation du Sultanat d'Oman.

Ces actions constituaient des actes totalement illégaux, agressifs et contraires aux principes fondamentaux du droit international, notamment une violation flagrante de l'article 2, paragraphe 4, de la Charte des Nations Unies, qui interdit le recours à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un État.

Par cette agression manifeste, le Président américain Donald Trump a, en quelque sorte, bombardé la table des négociations et de la diplomatie.

Cette attaque a causé la mort de milliers de citoyens innocents iraniens, parmi lesquels 168 élèves et 20 enseignants de l'école de Minab (avec 95 blessés), 80 vaillants membres de l'équipage de la frégate *Dena* (dont 20 portés disparus), ainsi que de nombreuses femmes et enfants innocents.

Elle a également entraîné le martyre de plusieurs commandants militaires, de scientifiques nucléaires et, au premier



rang, du Guide Suprême de la République Islamique d'Iran.

De nombreux sites militaires et civils, des infrastructures essentielles, des centres médicaux, éducatifs et de recherche, ainsi que près de 150 sites du patrimoine culturel et historique iranien, dont plusieurs inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, ont été bombardés et détruits.

En d'autres termes, cette agression a contribué à provoquer une profonde déstabilisation aux niveaux régional et international.

Il ne fait aucun doute qu'au regard des principes du droit international, de telles attaques armées, ces actes d'agression militaire et l'assassinat du plus haut responsable de la République



Islamique d'Iran ainsi que de milliers de civils innocents engagent non seulement la responsabilité internationale des États agresseurs, mais également la responsabilité pénale internationale des individus impliqués.

Les auteurs de cette agression et les initiateurs de la guerre doivent rendre des comptes et être traduits en justice.

La République Islamique d'Iran, conformément à l'article 51 de la Charte des Nations Unies, a exercé son droit à la légitime défense face à cette agression manifeste et à cette attaque militaire.

Cette défense constituait un exercice légitime du droit naturel de tout État à protéger son indépendance, son intégrité territoriale et sa souveraineté nationale.

Cette guerre a démontré que la décision des États-Unis et du régime sioniste de recourir à l'action militaire contre l'Iran reposait sur une série d'erreurs d'appréciation stratégiques.

Cette initiative n'a pas seulement échoué à atteindre les objectifs annoncés par ses concepteurs ; elle a également provoqué une aggravation des

tensions, une instabilité régionale accrue et de profondes inquiétudes au sein de la communauté internationale.

La responsabilité de ces conséquences incombe aux parties ayant déclenché cette agression, à savoir les États-Unis et le régime sioniste.

Ils pensaient qu'en éliminant le Guide Suprême de la République Islamique d'Iran, en assassinant certains hauts commandants et scientifiques nucléaires iraniens, et en provoquant un soulèvement populaire contre le système politique iranien, ils pourraient mettre fin à la guerre en trois jours et imposer leur domination sur l'Iran.

Après quarante jours d'une guerre totale, ceux qui avaient déclenché le conflit ont finalement été contraints d'accepter l'échec de leur stratégie.

À l'inverse, selon de nombreux analystes internationaux, le peuple iranien a réalisé un accomplissement historique en matière de résistance et de défense de sa souveraineté nationale.

Question 4 : *Pourquoi les États-Unis et le régime Sioniste ont-ils lancé une attaque militaire contre l'Iran ? Selon les affirmations d'Israël et des États-Unis, l'Iran n'était qu'à deux semaines de l'obtention d'une arme nucléaire. Quelle est votre réponse à cette affirmation et aux préoccupations exprimées par Israël ?*

Réponse : Le principal prétexte avancé de manière répétée par les États-Unis et le régime sioniste pour justifier leur attaque militaire a été le programme nucléaire iranien.

Je tiens à souligner que le programme nucléaire de l'Iran possède un caractère entièrement pacifique, ce qui a été officiellement déclaré à plusieurs reprises.

Les accusations formulées à ce sujet doivent davantage être analysées dans le cadre d'une campagne de pression politique et médiatique.

Afin d'éclairer l'opinion publique et de répondre à ces affirmations infondées, il convient de rappeler avec clarté que la République Islamique d'Iran a toujours déclaré, de manière constante et sans ambiguïté, qu'elle n'a jamais cherché, ne cherche pas et ne cherchera jamais à acquérir, produire ou utiliser des armes nucléaires. Cela repose sur plusieurs éléments :

Premièrement, l'Iran est membre de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) et signataire du Traité sur la Non-Prolifération des armes Nucléaires (TNP).

Tous les États membres de ces deux cadres internationaux, y compris l'Iran, disposent du droit d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, notamment pour la production d'électricité, la médecine, la recherche scientifique et d'autres applications civiles.

Avant le déclenchement de la guerre actuelle, 120 inspecteurs de l'AIEA effectuaient des contrôles réguliers des installations nucléaires iraniennes, tandis que les caméras de surveillance de l'Agence assuraient une supervision permanente, 24 heures sur 24 et en ligne, des activités concernées.

Par ailleurs, l'AIEA ainsi que 16 agences de renseignement et de sécurité américaines ont publié au fil des années plusieurs évaluations indiquant que l'Iran n'avait connu aucune dérive de son programme nucléaire vers des objectifs militaires.

Il convient également de rappeler que le Guide Suprême de la République Islamique d'Iran a, conformément à sa fatwa religieuse, déclaré l'interdiction (*haram*) de la production et de l'utilisation de toute arme de destruction massive, y compris les armes nucléaires.

À l'inverse, le régime israélien posséderait entre 200 et 400 ogives nucléaires tout en n'étant membre ni du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ni de l'AIEA. Le monde souffre profondément de ces doubles standards.

Un point particulièrement important mérite également d'être souligné : lors de l'attaque de juin 2025, le Président Donald Trump avait affirmé, et répété à plusieurs reprises, que les installations nucléaires iraniennes avaient été bombardées, détruites et anéanties.

Pourquoi alors les États-Unis ont-ils de nouveau attaqué l'Iran le 28 février 2026 en invoquant encore une fois le même prétexte lié au programme nucléaire ?

Depuis l'an 2000, Benjamin Netanyahu affirme chaque année, de manière répétée, que l'Iran serait à seulement six mois d'obtenir une arme nucléaire.

Vingt-six ans se sont écoulés depuis ces premières déclarations, et pourtant cette même affirmation continue d'être reprise afin d'influencer et de détourner l'opinion publique internationale. Cependant, l'opinion publique mondiale est aujourd'hui davantage

consciente des réalités et accorde de moins en moins de crédit à ces accusations répétées.

Les éléments disponibles, notamment les évaluations publiées par des institutions internationales telles que l'AIEA ainsi que par les 16 agences américaines de renseignement et de sécurité, indiquaient que le programme nucléaire iranien était poursuivi dans le cadre des engagements internationaux de l'Iran et avec une finalité pacifique, sans aucune orientation militaire.

Question 5 : Après plus de trois mois de guerre et de confrontation, un accord préliminaire entre l'Iran et les États-Unis a été conclu les 15 et 16 juin 2026. Pourriez-vous expliquer brièvement les dispositions et le contenu de cet accord

Réponse : Concernant cet accord, je tiens à préciser qu'il s'agit d'un arrangement provisoire d'une durée de deux mois, destiné à permettre la poursuite des discussions afin de finaliser les points convenus.

Cet accord a été signé le jeudi 18 juin 2026, avec pour objectif de mettre fin au processus d'hostilités et de créer les conditions nécessaires à l'ouverture d'une nouvelle étape dans les relations politiques et diplomatiques entre les parties.

Il a été conclu sous forme numérique et à distance par Son Excellence Monsieur le Docteur Massoud Pezeshkian, Président de la République Islamique d'Iran, Monsieur Donald Trump, Président des États-Unis d'Amérique, ainsi que Monsieur Shehbaz Sharif, Premier ministre du Pakistan, en qualité de médiateur.

Ainsi, la question du programme nucléaire iranien n'a constitué qu'un prétexte pour justifier l'attaque contre l'Iran.

L'objectif réel des auteurs de cette agression était d'imposer à l'Iran une politique conforme à leurs intérêts, d'installer un régime qui leur serait soumis et d'avoir accès aux ressources du pays, notamment à ses ressources énergétiques

Cet accord, connu sous le nom de « **Mémorandum d'entente d'Islamabad** », comprend quatorze dispositions principales, dont les suivantes :

1. La cessation immédiate et permanente de la guerre sur tous les fronts, y compris au Liban.
2. L'engagement des États-Unis à ne pas intervenir dans les affaires intérieures de l'Iran et à respecter la souveraineté de la République Islamique d'Iran.
3. La levée complète du blocus maritime dans un délai de 30 jours.
4. L'engagement des États-Unis à retirer leurs forces militaires déployées autour de l'Iran.
5. La réouverture du détroit d'Ormuz dans un délai de 30 jours selon des modalités définies par l'Iran.
6. La suspension des sanctions concernant la vente du pétrole, des produits pétrochimiques et de leurs dérivés, ainsi que l'accès complet de l'Iran à ses ressources financières.
7. L'obligation pour les États-Unis et leurs alliés de présenter des plans de reconstruction de l'Iran pour un montant minimum de 300 milliards de dollars.
8. L'ouverture d'une période de soixante jours de négociations afin de parvenir à un accord définitif portant sur les questions nucléaires, la levée complète des sanctions américaines

primaires et secondaires, ainsi que l'annulation des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies et des décisions du Conseil des gouverneurs de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique.

9. La réaffirmation par l'Iran de son engagement dans le cadre du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de ne pas produire d'armes nucléaires.
10. Au cours de la période des négociations, les États-Unis se sont engagés à ne pas renforcer leurs forces militaires dans la région et à ne pas imposer de nouvelles sanctions.
11. Libération de 24 milliards de dollars de fonds iraniens bloqués pendant la période de 60 jours consacrée aux négociations finales. La moitié de cette somme devra être mise à la disposition de l'Iran avant le début des négociations.

12. Mise en place d'un mécanisme de surveillance destiné à assurer la mise en œuvre de l'accord.

13. L'accord final sera approuvé par une résolution du Conseil de Sécurité des Nations Unies.

14. Les négociations finales ne débiteront pas avant la libération de la moitié des fonds iraniens bloqués, la suspension des sanctions pétrolières visant l'Iran et la levée du blocus maritime. L'accord final portera exclusivement sur le sort des matières enrichies et le programme d'enrichissement, la levée des sanctions ainsi que le programme de reconstruction de l'économie iranienne. Les discussions relatives au programme balistique iranien et au soutien aux groupes de résistance sont définitivement retirées de l'ordre du jour.

La République Islamique d'Iran, s'appuyant sur ses capacités nationales, sa cohésion interne, ses compétences défensives et une approche fondée sur une diplomatie active, a toujours considéré que la sécurité durable et la stabilité régionale ne peuvent être obtenues que par le respect mutuel, une interaction constructive et le respect des droits des nations.

Aucune pression, menace ou action militaire ne saurait se substituer aux solutions politiques et diplomatiques.

Les détails complets de ces accords demeurent actuellement à l'étude dans le cadre des négociations complémentaires.



Question 6 : *Quelle est la situation actuelle de l'Iran après cette guerre, notamment sur les plans moral, psychologique et spirituel ? Les Iraniens éprouvent-ils de la fierté d'avoir réussi à tenir tête et à résister au régime Sioniste et aux États-Unis d'Amérique ? Quel est votre sentiment personnel à l'issue de cette guerre ?*

Réponse : À l'issue de cette guerre, malgré les difficultés et les pertes qu'ils ont endurées, les Iraniens poursuivent leur chemin avec un esprit fondé sur la dignité, une solidarité encore plus forte, un courage accru et une plus grande confiance en eux.

L'un des principaux résultats de cette période a été le renforcement du sentiment d'unité nationale ainsi que de la confiance du peuple dans sa capacité à faire face aux pressions et aux menaces extérieures.

Les Iraniens sont fiers d'avoir préservé leurs acquis et affichent un moral nettement plus solide qu'auparavant.

Il ne fait aucun doute que leur sentiment de fierté nationale s'est considérablement renforcé. L'exemple le plus marquant en est la participation massive et solennelle de la population aux cérémonies de funérailles et d'hommage rendues au « Guide martyr ».

De nombreuses agences de presse internationales, notamment occidentales, ont évoqué une participation comprise entre 15 et 20 millions de personnes à la cérémonie organisée à Téhéran.

Depuis sept jours et sept nuits, la population accompagne la dépouille de son Guide martyr lors des cérémonies funéraires. Les Iraniens ont toujours démontré qu'ils ne se soumettent ni aux pressions ni aux menaces et qu'ils défendent leur indépendance, leur

identité et leurs intérêts nationaux. Aujourd'hui, une grande partie de la société iranienne estime avoir réussi à résister à une confrontation profondément inégale, ce qui constitue, à ses yeux, un symbole de résistance et de fierté nationale.

Mon sentiment personnel à l'issue de cette guerre est un mélange de tristesse face aux souffrances, aux destructions économiques, des habitats, des nombreux sites historiques et culturels mais aussi aux martyrs de cette période, en particulier au martyr du Guide Suprême de la République Islamique d'Iran.

Par ailleurs, de fierté nationale suscitée par la ténacité et la résistance du peuple iranien, ainsi que d'espoir et de confiance dans sa capacité et son courage à surmonter les crises.

Dans de telles circonstances, le peuple iranien a préservé son unité et en s'appuyant sur ses capacités nationales ainsi que sur le soutien populaire, a résisté aux pressions et à ce qu'il considère comme l'oppression des puissances dominantes.

Nous éprouvons un profond sentiment de fierté d'avoir résisté à deux puissances lourdement armées, les États-Unis et le régime sioniste, et d'avoir, selon notre perception, brisé leur prestige et démontré notre capacité de résistance.

Question 7 : *Comment évaluez-vous l'état actuel des relations entre la République du Sénégal et la République Islamique d'Ira*

Réponse : Cette année marque le 55^e anniversaire de l'établissement des relations politiques et diplomatiques entre la République Islamique d'Iran et la République du Sénégal.

Autrement dit, plus d'un demi-siècle de relations unit nos deux pays. Toutefois, d'un point de vue historique ainsi que des relations entre nos peuples et sur le plan religieux, ces liens remontent au XVI^e siècle, l'islam ayant constitué le principal facteur de rapprochement.



secteurs, une dynamique qui se poursuit encore aujourd'hui.

Dans le domaine économique, cinq sessions de la Commission Mixte Economique irano-sénégalaise se sont déjà tenues, et la sixième devrait avoir lieu prochainement à Téhéran.

C'est pourquoi nos deux pays et nos deux peuples partagent de nombreuses affinités religieuses et culturelles, notamment un profond attachement au Prophète de l'islam, Mohammed (paix et salut sur lui), ainsi qu'à sa famille (Ahl al-Bayt).

Fort heureusement, les relations bilatérales sont aujourd'hui amicales, constructives et en constante progression dans l'ensemble des domaines.

Au cours des dernières décennies, de nombreuses délégations ont été échangées à différents niveaux et dans divers



La création, il y a une vingtaine d'années, de l'usine automobile Seniran

Auto constitue un symbole emblématique de la coopération économique et industrielle entre les deux pays.

Les secteurs de l'énergie, des nouvelles technologies, de la formation technique et professionnelle, de l'industrie ainsi que des mines offrent d'importantes perspectives de coopération .

Comme vous le savez, l'Iran possède les deuxièmes plus importantes réserves mondiales de gaz naturel après la Russie et les quatrièmes réserves mondiales de pétrole. Le pays dispose de plus d'un siècle d'expérience dans l'exploration, l'exploitation, le transport, la distribution du gaz, le raffinage et la pétrochimie.

Aujourd'hui, plus de **97 % de la population iranienne** bénéficie d'un accès direct au gaz naturel par réseau de distribution ; seules les régions les plus montagneuses en sont privées et sont approvisionnées en Gaz Naturel Liquéfié (GNL).

Le Sénégal étant désormais devenu producteur de pétrole et de gaz, les possibilités de coopération entre nos deux pays se sont considérablement renforcées.

Fort de son expérience centenaire, l'Iran est pleinement disposé à partager son savoir-faire avec ses frères sénégalais.

C'est dans cet esprit qu'une délégation iranienne spécialisée dans le secteur de l'énergie s'est rendue au Sénégal au mois de janvier afin d'assurer le suivi des accords conclus dans le cadre de la Commission Mixte Economique et de contribuer à la mise en œuvre de la Vision Sénégal 2050.

Il est toutefois évident que les potentialités économiques de nos deux pays dépassent largement le niveau actuel de leur coopération.

Le volume des échanges bilatéraux demeure inférieur aux capacités réelles des deux économies et mérite d'être sensiblement renforcé.

De nombreux opérateurs économiques sénégalais sont désormais actifs sur le marché iranien.

À titre d'exemple, plus de **62 entreprises et hommes d'affaires sénégalais** ont participé au salon international **Iran Expo 2025**, où plusieurs accords de coopération ont été conclus.

Le Sénégal, en tant que pays en majorité musulman et acteur influent sur le continent africain, constitue sans aucun doute un partenaire stratégique de l'Iran en Afrique.

Le développement et le renforcement des relations avec les pays africains, en particulier avec le Sénégal, figurent parmi les priorités de la politique étrangère de la République Islamique d'Iran.

Cette coopération repose sur le respect mutuel, un partenariat dynamique et une logique de bénéfices réciproques (gagnant-gagnant).

Notre coopération ne se limite pas au cadre bilatéral. Elle s'étend également au niveau multilatéral et dans les enceintes régionales et internationales, notamment au sein des Nations Unies, de l'Organisation de la Coopération

Islamique (OCI) et de l'Union Africaine.

La République Islamique d'Iran est prête à partager avec le Sénégal, pays frère et ami, son expérience, son expertise technique et ses compétences dans tous les domaines.

Dans le cadre de la Vision Sénégal 2050, plusieurs axes de coopération ont été identifiés et inscrits à notre programme de travail.



La prochaine étape importante consiste à créer au Sénégal un **centre de formation technique et professionnelle** couvrant cinq filières spécialisées.

Les études préliminaires ont déjà été réalisées à la suite de la mission d'une équipe d'experts iraniens et nous espérons lancer ce projet dans un avenir proche.

Sur le plan industriel, nous envisageons de développer davantage les activités de **Seniran Auto** en y ajoutant notamment une ligne de production de tracteurs.

Le secteur de la formation constitue l'un des piliers essentiels de cette stratégie.

Plusieurs programmes de formation de courte durée ont été élaborés ; certains ont déjà été organisés en Iran au profit de techniciens sénégalais dans des domaines tels que la pêche, la production de vaccins, l'élevage ou encore la maintenance automobile.



À cet égard, il convient de rappeler que la société **Tractor Manufacturing Company of Tabriz** est le plus grand constructeur de tracteurs du Moyen-Orient, avec une production de **17 modèles différents**.

Nous souhaitons également diversifier les activités de cette usine à travers la conversion des véhicules au gaz naturel, la mise en place de centres de contrôle technique, la création de stations de distribution de gaz, la formation de mécaniciens automobiles et, surtout, la production d'un véhicule national sénégalais.

Dans le secteur agricole, nous ambitionnons de coopérer avec le Sénégal afin de moderniser les systèmes de production agricole et de faciliter le transfert d'équipements et de machines agricoles.

Enfin, les domaines de la science et de la technologie offrent un potentiel de coopération considérable.

L'Iran est aujourd'hui devenu l'un des principaux pôles scientifiques et technologiques de la région et occupe une

position avancée dans des secteurs tels que les nanotechnologies, les biotechnologies, l'industrie pharmaceutique, les équipements médicaux, les technologies de défense, l'énergie, la pétrochimie ainsi que l'agriculture intelligente.

Au cours de cette nouvelle phase de notre coopération, nous nous attacherons à développer davantage les partenariats dans l'ensemble de ces domaines.

Propos recueillis par Abdou Salam DIOP



La tragédie de l'école Shajareh Tayyebah de Minab : un crime impardonnable

Le récit d'enfants sous les bombardements

L'attaque contre l'école Shajareh Tayyebah de Minab, survenue le **28 février 2026** (9 Esfand 1404 du calendrier iranien), constitue l'un des épisodes les plus tragiques et les plus dévastateurs de la guerre menée par les États-Unis et le régime sioniste contre la République Islamique d'Iran.

Cet événement a laissé de profondes conséquences humaines, sociales et juridiques. Lors de cette attaque, l'école a été frappée par un bombardement aérien alors que les élèves et le personnel enseignant se trouvaient à l'intérieur de l'établissement.

Selon les chiffres officiellement annoncés, **168 élèves** et **20 enseignants** ont perdu la vie. De nombreux autres élèves et membres du personnel éducatif ont également été blessés.



L'école Shajareh Tayyebah de Minab : symbole de la vulnérabilité des enfants

Le ciblage d'un établissement scolaire et la mort d'un si grand nombre d'enfants ont fait de cette tragédie l'un des exemples les plus marquants des souffrances humaines engendrées par les conflits armés dans la région.

La violence de l'explosion et l'ampleur des destructions ont provoqué l'effondrement d'une partie du bâtiment scolaire, compliquant considérablement les opérations de secours et de sauvetage, ce qui a encore aggravé

l'ampleur de la catastrophe humanitaire.

L'école, qui aurait dû incarner le savoir, lieu d'apprentissage, l'espoir et l'avenir des jeunes générations, s'est

transformée en un lieu de douleur et de deuil.

Depuis lors, le nom de **Minab** est devenu, dans la mémoire collective, le symbole de la vulnérabilité des enfants face à la violence de la guerre.

Minab : une blessure sur la conscience de l'humanité

L'importance de cette tragédie ne réside pas uniquement dans le nombre de ses victimes.

Ses dimensions humaines et juridiques ont également attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de respecter les principes fondamentaux du droit international humanitaire.

La protection des populations civiles, en particulier des enfants, ainsi que l'inviolabilité des établissements d'enseignement en période de conflit armé, constituent des principes essentiels du droit international humanitaire, dont le respect incombe à toutes les parties impliquées dans un conflit.

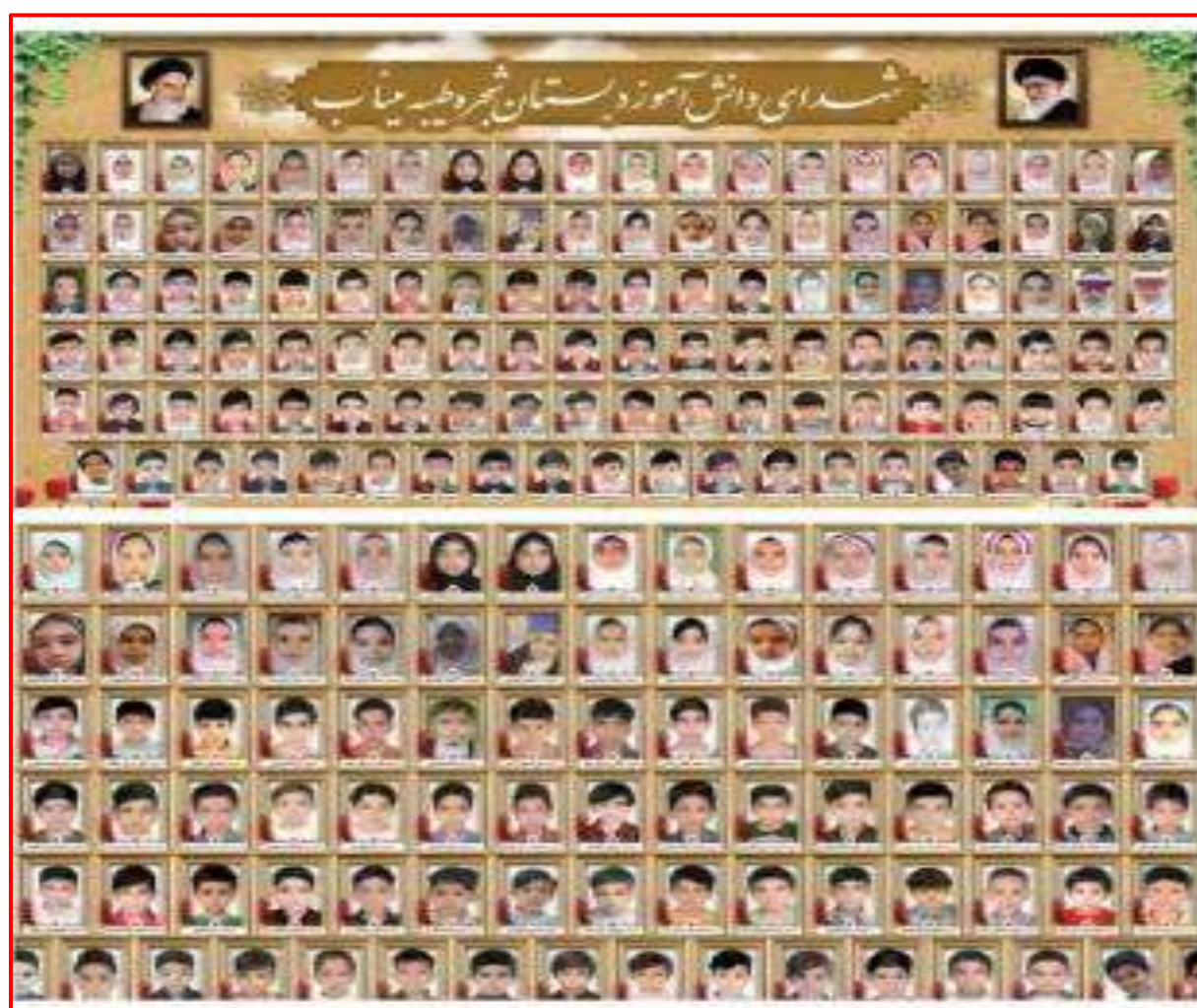
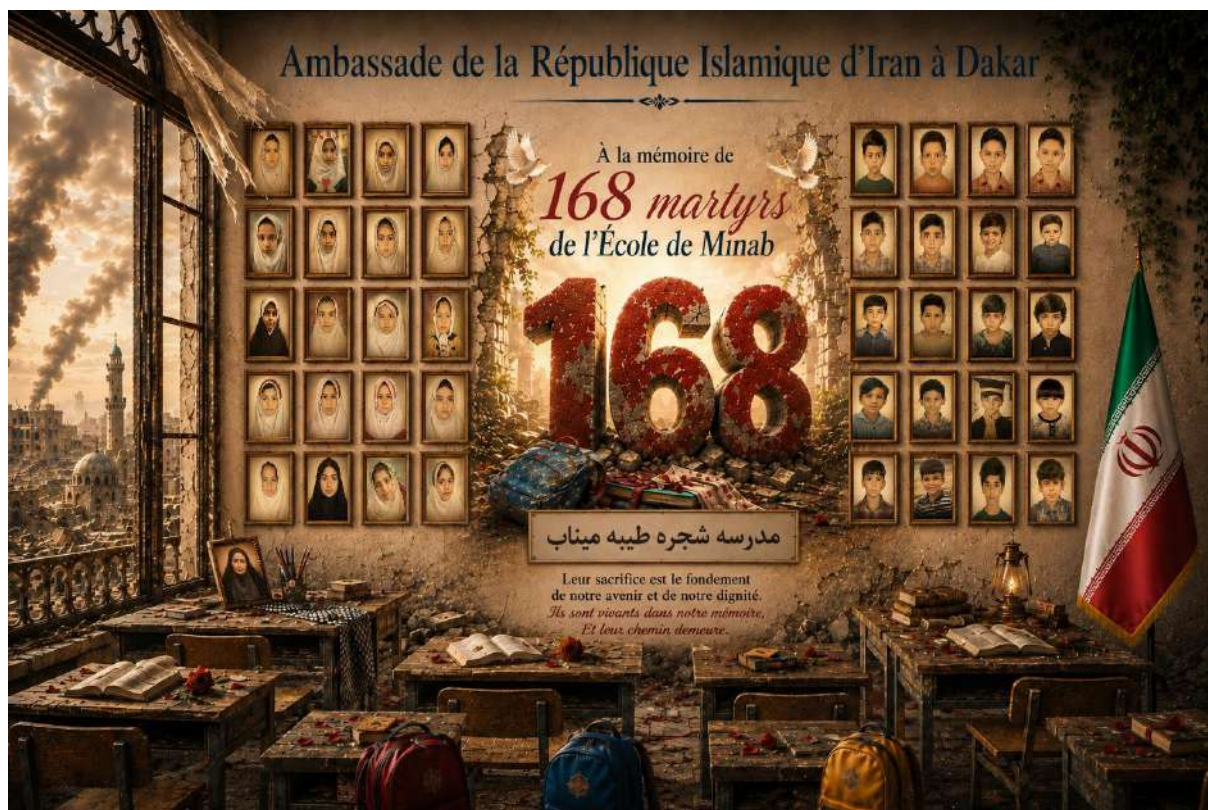
Le bombardement d'une école remplie d'élèves et d'enseignants a une nouvelle fois, rappelé l'urgence de renforcer les mécanismes internationaux destinés à protéger les enfants, les établissements scolaires et les infrastructures civiles.

Minab : le cri silencieux de 168 élèves

La tragédie de l'école Shajareh Tayyebah de Minab dépasse le cadre d'un simple épisode militaire. Elle est devenue le symbole du coût humain de la guerre pour les populations civiles et rappelle avec force l'impérieuse nécessité de préserver les valeurs humaines, les principes éthiques et les règles du droit international.

La mémoire des **168 élèves** et des **20 enseignants** qui ont perdu la vie dans cette tragédie, en particulier celle des enfants qui sont morts dans ce lieu consacré à l'éducation et à l'apprentissage, demeurera à jamais gravée dans la mémoire historique de la société.

Pour conclure, la tragédie de Minab rappelle enfin la responsabilité commune de la communauté internationale de protéger les enfants et de garantir, en toutes circonstances, leur droit à la vie, à la sécurité et à l'éducation



La guerre contre l'Iran : une confrontation avec une civilisation vieille de sept millénaires



La République Islamique d'Iran, forte d'une position géopolitique et géoéconomique de premier plan, occupe une place stratégique dans l'une des régions les plus sensibles du monde. Bordée par quinze pays et située au carrefour des axes reliant l'Est à l'Ouest et le Nord au Sud, elle joue depuis toujours un rôle majeur dans les évolutions régionales et internationales.

L'Iran est l'héritier de l'une des plus anciennes civilisations de l'humanité. Son histoire, qui s'étend sur plusieurs millénaires, est marquée par un patrimoine exceptionnel dans les domaines des sciences, des arts, de la philosophie et de la pensée. Au fil des siècles, cette civilisation a profondément influencé non seulement l'art de gouverner, mais

également le développement du savoir, de la littérature, de l'architecture, des arts et de la culture universelle.

Avec une superficie de plus de 1,6 million de kilomètres carrés et une population de plus de 90 millions d'habitants, l'Iran est parvenu, malgré plusieurs décennies de sanctions économiques, de pressions extérieures et de restrictions internationales, à développer ses capacités scientifiques, industrielles et technologiques. Il a notamment enregistré des avancées significatives dans des secteurs tels que les industries fondées sur la connaissance, les technologies de pointe, la médecine, les nanotechnologies, les biotechnologies, l'aérospatiale et l'énergie.

◉◉ DONNÉES MONDIALES ◉◉

FAITS SUR L'IRAN

1   L'Iran compte une population de plus de 90 millions d'habitants, ce qui en fait l'un des pays les plus peuplés du Moyen-Orient.	2   L'Iran possède l'une des plus grandes économies du Moyen-Orient, soutenue par des secteurs majeurs tels que le pétrole, le gaz naturel, l'industrie manufacturière, l'agriculture et les services.	3   L'Iran est divisé en 31 provinces, chacune administrée par une capitale provinciale.	4   Téhéran est la capitale et la plus grande ville du pays, constituant le principal centre politique, économique et culturel de l'Iran.	5   L'Iran est réputé pour la diversité de ses paysages, notamment les monts Alborz, les monts Zagros, les déserts, les forêts, les plaines ainsi que les côtes bordant le golfe Persique et le golfe d'Oman.
6   L'Iran abrite le mont Damavand, le plus haut sommet d'Iran et du Moyen-Orient, culminant à 5 610 mètres (18 406 pieds).	7   L'Iran possède un patrimoine culturel exceptionnel remontant à plusieurs millénaires, notamment les anciennes civilisations perses et des sites historiques tels que Persépolis.	8   Le football est le sport le plus populaire en Iran, tandis que la lutte, le volleyball, le basket-ball et l'haltérophilie sont également largement pratiqués et suivis.	9   La société iranienne accorde une grande importance à la famille, à l'hospitalité, aux traditions culturelles et au respect des aînés.	10   La cuisine iranienne est célèbre pour des plats tels que le chelow kebab, le ghormeh sabzi, le fesenjan, le tahchin et l'ash reshteh.
11   L'Iran a développé d'importantes capacités dans des domaines tels que l'énergie, l'ingénierie, la médecine, les nano-technologies, l'agriculture et la recherche scientifique.	12   L'Iran abrite des universités de premier plan, notamment l'Université de Téhéran, l'Université de technologie Sharif et l'Université de technologie Amirkabir.	13   Le persan (farsi) est la langue officielle de l'Iran, tandis que plusieurs langues régionales et dialectes sont également parlés à travers le pays.	14   L'Iran est réputé pour ses riches traditions musicales, notamment la musique classique persane, la musique folklorique et la musique populaire contemporaine, ainsi que pour son cinéma internationalement reconnu.	15   L'Iran connaît une grande diversité de climats, allant des déserts arides aux régions montagneuses enneigées, et est particulièrement renommé pour la beauté de ses paysages printaniers et de ses jardins.

Avec 28 biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, l'Iran figure parmi les plus grands réservoirs de patrimoine historique et culturel de l'humanité. La richesse de sa diversité culturelle, l'abondance de ses sites archéologiques, la splendeur

de son architecture, l'ancienneté de ses traditions et l'importance de son patrimoine immatériel en font l'une des destinations majeures du tourisme historique, culturel, religieux et médical.

L'Iran est également la terre de grands penseurs et savants dont les contributions ont durablement marqué la civilisation humaine. Des figures telles que Muhammad ibn Mūsā al-Khwārizmī, Abū Rayḥān al-Bīrūnī, Avicenne (Ibn Sīnā) et Muḥammad ibn Zakariyyā al-Rāzī occupent une place éminente dans l'histoire universelle des sciences.

Dans le domaine de la littérature et de la culture, l'Iran demeure associé, dans la mémoire universelle, aux œuvres de ses grandes figures intellectuelles. De Ferdowsi, qui a immortalisé la langue persane grâce au *Shāhnāme*, à Hafez de Shiraz, Saadi de Shiraz, et Omar Khayyam de Nichapur leurs œuvres constituent aujourd'hui une part essentielle du patrimoine scientifique, littéraire et culturel de l'humanité.

Fruit de l'alliance du savoir, de l'art, de la spiritualité et du sens de la beauté, cette civilisation s'exprime aussi bien à travers les mathématiques et la géométrie que dans l'architecture achéménide, la majesté de Persépolis, les mosquées historiques, les jardins persans, l'art de la céramique, la calligraphie et l'immense richesse de son patrimoine culturel. Elle ne se réduit pas à une organisation politique ; elle constitue une composante du patrimoine commun de l'humanité. Une civilisation de cette ampleur ne saurait être anéantie par la force, la guerre ou la destruction, car ses racines plongent non seulement dans la terre qui l'a vu naître, mais aussi dans la mémoire des peuples, les livres, les œuvres d'art et la conscience historique des générations.

La guerre contre l'Iran : une confrontation avec une civilisation, et non avec un simple territoire

LES RÉALISATIONS SCIENTIFIQUES DE L'IRAN

OFFERTES AU MONDE

ALGÈBRE ET ALGORITHMES (Al-Khwarizmi)	ASTRONOMIE ET CALENDRIER SOLAIRE (Al-Biruni)	PIONNIER DE LA MÉDECINE (Avicenne)	TECHNOLOGIE SPATIALE	BIOTECHNOLOGIES ET VACCINS
ALGORITHME Fondateur de l'algèbre et des algorithmes	Calcul précis du rayon de la Terre et élaboration du calendrier solaire	Père de la médecine clinique et des essais cliniques, promoteur de l'hygiène médicale	Premier satellite national et premier robot chirurgical conçu localement	Premier vaccin national contre la COVID-19

DES INNOVATIONS QUI ONT CHANGÉ LE MONDE

MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE	ASTRONOMIE ET MESURE DU TEMPS	MÉDECINE ET CHIRURGIE	TECHNOLOGIES SPATIALES ET ROBOTIQUE	BIOTECHNOLOGIES ET VACCINS
--------------------------------------	--------------------------------------	------------------------------	--	-----------------------------------

Toute confrontation militaire avec l'Iran ne se limite pas à un affrontement contre un système politique ou un espace géographique déterminé. Elle implique une confrontation avec un peuple dont les racines historiques, culturelles et civilisationnelles remontent à plusieurs millénaires.

Les déclarations de certains responsables politiques occidentaux à propos de l'Iran, notamment celles du président américain Donald Trump, qui, au cours des affrontements militaires, a évoqué la possibilité de ramener l'Iran à « l'âge de pierre » en ciblant ses infrastructures, ses ponts et d'autres installations essentielles, dépassent le cadre d'une simple menace militaire.

Une telle rhétorique traduit une méconnaissance de la profondeur historique et civilisationnelle de l'Iran ainsi qu'une ignorance de l'héritage de la civilisation perse, forte de plus de sept millénaires d'histoire.

La destruction des infrastructures, les attaques contre les installations civiles ou les tentatives visant à affaiblir les capacités scientifiques et le développement d'un pays produisent non seulement de lourdes conséquences humaines et économiques, mais témoignent également d'un manque de considération pour le patrimoine historique et civilisationnel des nations

Les civilisations ne disparaissent pas sous les bombardements

L'histoire enseigne que les civilisations profondément enracinées ne peuvent être anéanties par la seule puissance militaire, les sanctions économiques, la destruction des infrastructures ou les bombardements. L'identité historique et culturelle d'un peuple survit dans la mémoire des générations, dans ses œuvres scientifiques, sa langue, sa littérature, ses arts et sa pensée.

L'Iran d'aujourd'hui demeure fidèle à son héritage historique : une nation portée par une civilisation vivante, une société fondée sur le savoir et un peuple doté d'une identité historique profondément ancrée. Au fil des siècles, ce pays a traversé de nombreuses épreuves et transformations,

tout en continuant à contribuer au développement de la culture, des sciences et de la civilisation mondiale.

Dans cette perspective, toute confrontation avec l'Iran dépasse le cadre d'un simple affrontement avec un État. Elle constitue une confrontation avec une mémoire historique et une grande civilisation dont les racines plongent au plus profond de l'histoire de l'humanité.

L'Iran : une puissance forgée par l'histoire et la civilisation, socle de sa résilience durant la guerre de Ramadan

L'Iran compte parmi les plus anciens foyers de civilisation du monde. Bien avant que les États-Unis d'Amérique n'apparaissent sur la carte politique du monde, cette terre possédait déjà une longue expérience de la construction de l'État, de l'édification de la nation, de l'organisation administrative, de l'architecture monumentale, de la réflexion philosophique, de la création littéraire et de la gouvernance d'un vaste empire multiethnique.

L'Iran ne peut être appréhendé à travers les seuls critères de la conjoncture politique ou des équilibres contemporains des puissances. Il doit être compris à l'échelle de son histoire et de sa civilisation. L'histoire de l'Iran est celle d'un peuple fort d'une mémoire plurimillénaire qui, au fil des siècles, a su non seulement résister aux bouleversements et aux crises, mais aussi contribuer de manière décisive à l'essor du savoir, de la culture et de la civilisation universelle.

Il y a plusieurs millénaires, alors que nombre des structures politiques actuelles n'existaient pas encore, Cyrus le Grand posa l'un des premiers jalons historiques d'une gouvernance fondée sur la tolérance et le respect des peuples et des cultures. Le Cylindre de Cyrus⁵, aujourd'hui conservé au British Museum, est reconnu comme l'un des témoignages majeurs de la période achéménide et occupe une place particulière dans la mémoire culturelle mondiale.

L'héritage de Cyrus le Grand ne symbolise pas uniquement la puissance politique ou militaire ; il incarne avant tout une conception de l'organisation de l'État, de l'administration de vastes territoires et du dialogue entre les peuples. Il rappelle que la grandeur d'une civilisation ne réside pas seulement dans sa capacité de conquête, mais aussi dans son aptitude à bâtir, à organiser et à instaurer un ordre durable.

La civilisation iranienne est celle dont les savants ont contribué à jeter les fondements de nombreuses disciplines scientifiques et dont les poètes, par la force de leur œuvre, ont élevé l'esprit

humain vers la beauté, l'éthique et la spiritualité. Cet héritage dépasse les frontières d'un territoire ou d'une nation : il appartient au patrimoine com-

⁵ **Cylindre de Cyrus** : cylindre en argile inscrit en écriture cunéiforme akkadienne, découvert en 1879 sur le site de Babylone et daté du VI^e siècle av. J.-C., à la suite de la conquête de la ville par Cyrus II (dit *Cyrus le Grand*) en 539 av. J.-C. Conservé au **British Museum** à Londres, il est considéré comme un document

majeur de la période achéménide. Il évoque notamment la restauration des sanctuaires, le retour des populations déplacées et la politique de gouvernance adoptée par Cyrus après la conquête de Babylone. Il est souvent présenté comme un symbole de tolérance et de respect des traditions religieuses et culturelles des peuples soumis.

mun de l'humanité. Il constitue un témoignage vivant de la pensée, de la beauté et de l'humanisme qui, depuis des millénaires, continue d'enrichir la mémoire culturelle du monde.

L'une des expressions les plus éloquentes de cette vision humaniste se retrouve dans les vers du grand poète persan Saadi de Shiraz, dont le message d'éthique, de solidarité et de responsabilité envers autrui a acquis une portée universelle. Aujourd'hui, les célèbres vers de son poème *Bani Adam* « Les Enfants d'Adam » sont présentés à l'entrée du siège des Nations Unies à New York comme un symbole de fraternité, de solidarité et de dignité humaine. Ils illustrent avec force l'esprit de la civilisation iranienne et la conception profondément humaniste qu'elle porte sur les relations entre les peuples :

*Les enfants d'Adam sont les membres
d'un même corps, Créés d'une même
essence.*

*Quand le destin fait souffrir l'un de ses
membres,*

Les autres ne peuvent rester en repos.

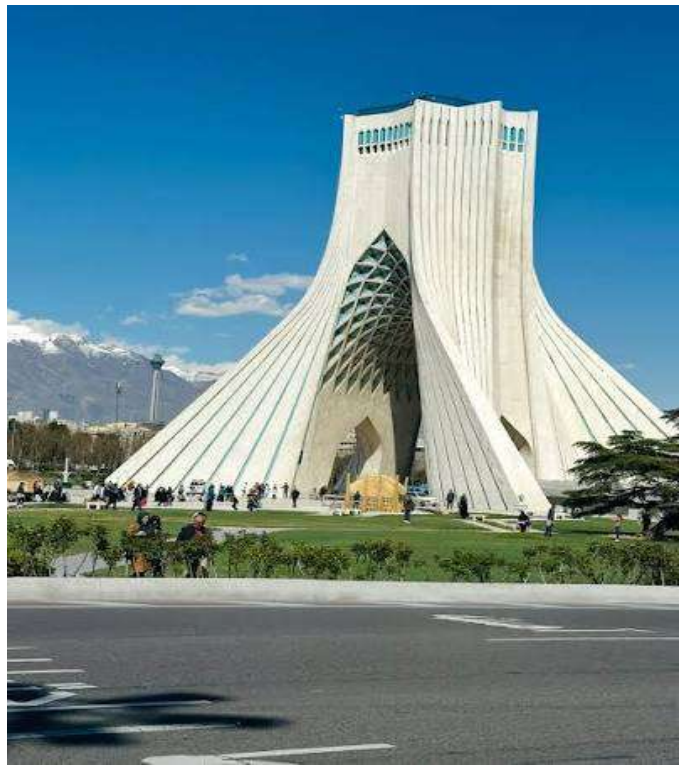
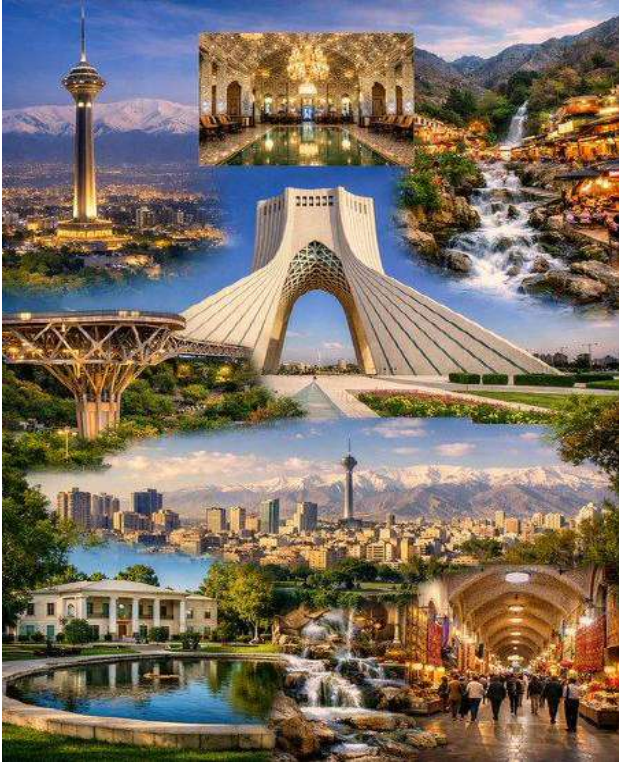
*Toi qui demeures insensible à la souffrance
d'autrui,*

*Tu ne mérites pas d'être appelé
homme.*⁶

Pour conclure, ce message résume une conception profondément ancrée dans la culture iranienne depuis des siècles : les êtres humains appartiennent à une même communauté de destin, et la souffrance de l'un concerne l'ensemble de l'humanité.

C'est pourquoi la civilisation iranienne ne se distingue pas uniquement par la richesse de son patrimoine historique ou par ses réalisations scientifiques. Elle occupe également une place singulière dans l'histoire universelle par son héritage moral et humaniste, fondé sur les valeurs de solidarité, de paix, de sagesse et de dignité humaine.

⁶ Sa'di de Shiraz, *Le Golestân (Le Jardin des Roses)*, chap. I, récit 10, trad. française publiée par l'UNESCO.



Le détroit d'Ormuz : statut juridique, enjeux politiques et géopolitiques

Le détroit d'Ormuz constitue l'un des passages maritimes les plus stratégiques au monde. Par sa position géographique exceptionnelle, il revêt une importance géopolitique et géoéconomique majeure, en particulier pour le transport des ressources énergétiques. Plus de 20 % de l'approvisionnement énergétique mondial et près de 30 % du commerce international transitent par cette voie maritime. Il va de soi que toute instabilité affectant ce passage stratégique est susceptible d'entraîner d'importantes conséquences économiques et d'accroître les pressions pesant sur les économies nationales comme sur l'économie mondiale.

Pour la République Islamique d'Iran, la sécurité du détroit ainsi que la sûreté de la navigation, notamment celle des pétroliers, revêtent une importance essentielle. Tout incident majeur dans cette zone pourrait provoquer de graves conséquences environnementales pour l'ensemble des pays riverains. Le Moyen-Orient demeurant l'un des principaux pôles mondiaux de production et de transit de l'énergie, toute montée des tensions est susceptible d'affecter les marchés internationaux

de l'énergie, le commerce maritime et la stabilité économique mondiale. L'accroissement de l'incertitude dans cette région s'accompagne généralement d'une hausse des prix de l'énergie, de perturbations des chaînes d'approvisionnement et d'une volatilité accrue des marchés financiers internationaux.

Selon la position exprimée par les autorités iraniennes, le détroit d'Ormuz ne constitue pas une voie d'eau internationale, mais se situe dans les eaux territoriales de la République Islamique d'Iran et du Sultanat d'Oman. Depuis des millénaires, les deux États riverains ont garanti un passage sûr et pacifique à travers ce détroit. Toutefois, à la suite des récentes agressions militaires des États-Unis et du régime sioniste, les conditions régissant l'administration de ce passage stratégique sont appelées, selon cette analyse, à évoluer durablement. Dans cette perspective, l'Iran et le Sultanat d'Oman devraient prochainement annoncer de nouvelles dispositions relatives à sa gestion.



Le détroit d'Ormuz : un passage stratégique au cœur des équilibres mondiaux

La République Islamique d'Iran n'est partie ni aux Conventions de Genève de 1958 sur le droit de la mer, ni à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer de 1982. Elle considère n'être liée par les dispositions de ces instruments que dans la mesure où celles-ci relèvent désormais du droit international coutumier.

Dans ce cadre, un principe fondamental du droit international veut qu'aucun droit, y compris le droit de passage, ne puisse être exercé d'une manière susceptible de menacer la sécurité de l'État côtier, de servir de support à une agression militaire ou de porter atteinte à son intégrité territoriale. Les conventions internationales reconnaissent également aux États le droit d'adopter des mesures de précaution et des restrictions temporaires lorsqu'ils sont confrontés à une situation de conflit armé.

Selon cette analyse, les mesures prises par la République Islamique d'Iran afin

d'assurer une gestion sécurisée du détroit d'Ormuz en période de guerre, alors que cette voie maritime aurait été utilisée, selon les autorités iraniennes, comme un instrument de menace contre la sécurité nationale et l'intégrité territoriale du pays, sont conformes aux principes du droit international.

En vertu de la Convention sur le droit de la mer et des régimes juridiques applicables au « **passage en transit** » (*Transit Passage*) et au « **passage inoffensif** » (*Innocent Passage*), des redevances sont perçues dans la plupart des détroits naturels utilisés pour la navigation internationale, notamment ceux de Malacca, d'Ormuz, de Gibraltar ou de Bab el-Mandeb, au titre des services de navigation, des installations portuaires ou encore de la protection de l'environnement.

Le principe fondamental du droit international de la mer demeure celui de la souveraineté pleine et exclusive des États côtiers sur leur mer territoriale.

L'article 19, paragraphe 1, de la Convention de 1982, ainsi que la disposition correspondante de l'article 14 de la Convention de Genève de 1958, prévoit qu'un passage n'est considéré comme inoffensif que s'il « ne porte pas atteinte à la paix, au bon ordre ou à la sécurité de l'État côtier ». L'article 21 reconnaît en outre à l'État côtier le pouvoir d'adopter les lois et règlements régissant le passage inoffensif et, dans des circonstances exceptionnelles, d'édicter des mesures ou des restrictions temporaires destinées à protéger ses intérêts essentiels de sécurité.

Par ailleurs, l'article 2 de la Convention de 1982 réaffirme la souveraineté pleine et entière des États côtiers sur leurs eaux territoriales, le fond de la mer et son sous-sol. Cette disposition ne prévoit aucune autorisation permettant le stationnement de forces militaires étrangères. L'article 30 de cette

même Convention reconnaît également aux États côtiers le droit d'exiger le départ immédiat des navires de guerre étrangers qui ne se conformeraient pas à leur législation. Selon cette interprétation, le régime juridique applicable au détroit d'Ormuz demeure celui du **passage inoffensif** applicable aux détroits utilisés pour la navigation internationale.

Selon cette analyse, les actes d'agression commis par les États-Unis et le régime israélien constituent une violation des principes fondamentaux du droit international ainsi que de la norme impérative interdisant le recours à la force contre la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un État côtier. Ils seraient, en outre, incompatibles avec les règles relatives au droit de passage prévues par les Conventions de 1958 et de 1982.



Le détroit d'Ormuz relève de la souveraineté de la République Islamique d'Iran et du Sultanat d'Oman, dans les

limites de leurs eaux territoriales respectives. Depuis de nombreuses années, les deux États riverains assurent

conjointement la sécurité et la sûreté de la navigation, le balisage des routes maritimes, la protection de l'environnement ainsi que les opérations de recherche et de sauvetage. À ce titre, ils disposent, selon cette analyse, d'une compétence conjointe leur permettant de fixer les redevances correspondant à des prestations spécifiques, notamment en matière de sécurité de la navigation, d'escorte obligatoire ou facultative des navires, de recherche et de sauvetage, de protection de l'environnement marin, de surveillance du trafic maritime, de télécommunications et de tout autre service maritime spécialisé. Une telle pratique est présentée comme parfaitement légitime et conforme aux usages établis.

Selon les autorités iraniennes, il n'est pas question d'instaurer un droit de passage pour la traversée du détroit d'Ormuz. En revanche, les services assurés aux navires feront désormais l'objet d'une rémunération. Jusqu'à présent fournis à titre gracieux, ces services seront désormais facturés. Dans cette perspective, les modalités de gestion du détroit d'Ormuz différeront de celles qui ont prévalu jusqu'à présent. La souveraineté de la République Islamique d'Iran est présentée comme ayant toujours existé, demeurant plei-

nement en vigueur aujourd'hui et appelée à être préservée à l'avenir. En revanche, la gestion de la navigation ainsi que la fourniture des différents services maritimes évolueront selon de nouvelles modalités. Enfin, la présence permanente des forces armées iraniennes dans le détroit d'Ormuz est présentée comme un élément essentiel garantissant la sécurité de la région.



Le coulage de **la frégate iranienne Dena** : le récit d'un sacrifice et d'une résilience en haute mer



Le coulage de la frégate iranienne *Dena*, survenu le **3 mars 2026**, ne constitue pas seulement un épisode militaire de la guerre ayant opposé les États-Unis et le régime sioniste à la République Islamique d'Iran. Dans le récit présenté par ce numéro spécial, il s'impose comme l'un des symboles les plus marquants de la résilience, du sens du devoir et du sacrifice des marins iraniens au service de la souveraineté nationale et de la défense des intérêts du pays.

Alors qu'elle regagnait l'Iran après avoir pris part à un exercice naval international, la frégate fut prise pour cible dans les eaux internationales de l'océan Indien. **Cent quatre membres de son équipage** trouvèrent la mort, accomplissant jusqu'à leur dernier souffle le devoir qu'ils avaient librement choisi d'assumer au service de leur patrie.

La frégate *Dena* : une ultime mission au service de la Nation

Au-delà de sa dimension militaire, le drame de la frégate *Dena* représente l'un des épisodes maritimes les plus douloureux de ce conflit. Sa portée ne se mesure pas seulement au nombre des victimes, mais également aux circonstances dans lesquelles le navire fut attaqué. L'équipage venait d'achever une mission menée dans le cadre d'une coopération navale internationale et faisait route vers l'Iran lorsqu'il fut

frappé en haute mer. Selon le récit présenté dans cette publication, cet événement a suscité une vive attention sur les scènes régionale et internationale, alimentant de nombreuses interrogations relatives à la sécurité de la navigation, au respect du droit international et à l'application des règles régissant les conflits armés en mer.

La *Dena* : un mémorial dédié à cent quatre marins

Aujourd'hui, le nom de *Dena* ne désigne plus seulement une frégate de la Marine iranienne. Il est devenu le symbole de l'engagement, du sens des responsabilités et de l'esprit de sacrifice d'une génération de marins pour lesquels la défense de la souveraineté nationale et de la sécurité du pays constituait une mission fondamentale.

Les **104 membres de son équipage** occupent désormais une place particulière dans la mémoire nationale iranienne. Loin de leur terre natale, au cœur de l'océan, ils ont perdu la vie dans l'accomplissement de leur devoir. Leur souvenir demeure inscrit dans l'histoire de la Marine de la République Islamique d'Iran comme celui d'hommes ayant servi leur pays jusqu'au sacrifice ultime.

Au-delà de sa dimension humaine, l'incident de la *Dena* rappelle également l'importance stratégique des espaces maritimes et le rôle essentiel des forces navales dans la protection de la souveraineté des États, la sécurisation des voies de navigation et la préservation d'une présence responsable dans

les eaux internationales. Il souligne que la sécurité maritime, la souveraineté nationale et la liberté de navigation impliquent des responsabilités considérables et exigent parfois les plus lourds sacrifices.

Dans le récit de ce numéro spécial, la mémoire des **104 marins de la frégate *Dena*** est ainsi honorée non seulement comme celle des victimes d'un épisode de guerre, mais également comme celle d'hommes devenus les symboles de la fidélité au devoir, de la persévérance dans le service de la Nation et de la défense des intérêts de leur pays.

Leurs noms, désormais indissociables de celui de la *Dena*, demeureront inscrits dans l'histoire maritime de l'Iran. Leur exemple de courage, de dévouement et de sens des responsabilités continuera, selon cette perspective, d'inspirer les générations futures et de rappeler que la défense de la souveraineté nationale repose avant tout sur l'engagement et le sacrifice de celles et ceux qui la servent.

La guerre imposée du Ramadan : bilan humain et ampleur des destructions

La guerre imposée du Ramadan a entraîné des pertes humaines et des destructions d'une ampleur exceptionnelle. Au-delà des conséquences militaires du conflit, elle a profondément affecté les populations civiles, les infrastructures nationales et le patrimoine historique de la République Islamique d'Iran.

Parmi les victimes figurent Son Éminence le Grand Ayatollah Sayyed Ali Khamenei (que son noble sanctuaire soit sanctifié), Guide Suprême de la République Islamique d'Iran, ainsi que plusieurs membres de sa famille, dont l'un de ses jeunes petits-enfants. De nombreux hauts responsables politiques et militaires ont également trouvé la mort. Les membres du Conseil Suprême de la Défense, notamment le ministre de la Défense, le chef d'état-major des Forces armées, le secrétaire général du Croissant-Rouge iranien, plusieurs membres de cette institution ainsi que d'autres hauts

commandants militaires, ont été tués alors qu'ils participaient à une réunion officielle prise pour cible.

Selon les statistiques officiellement publiées, les bombardements et les opérations militaires ont fait **3 519 morts**, dont **204 enfants de moins de dix-huit ans**. Plus de **8 700 personnes** ont été blessées, parmi lesquelles **1 563 enfants**, **3 794 femmes** et **111 enfants âgés de moins de cinq ans**. D'après les autorités iraniennes, près de **93 % des victimes** étaient des civils.

Parmi les épisodes les plus tragiques figurent la mort de **168 élèves** d'une école primaire dans le district de Minab, celle de **20 jeunes sportives** lors d'une attaque contre un complexe sportif à Lamerd, dans la province de Fars, ainsi que la perte de **104 marins** de la frégate iranienne *Dena*, coulée dans l'océan Indien, plusieurs membres de son équipage étant toujours portés disparus.

Des destructions massives des infrastructures civiles

Au-delà du lourd bilan humain, cette guerre a provoqué d'importants dommages aux infrastructures civiles. De nombreux établissements de santé ont été touchés, notamment l'Institut Pasteur de Téhéran, plusieurs hôpitaux de la capitale et d'autres provinces, des bâtiments du Croissant-Rouge iranien ainsi que plusieurs centres de secours

d'urgence répartis sur l'ensemble du territoire.

Les dommages recensés concernent également **282 centres de santé**, **10 hôpitaux**, **120 ambulances et véhicules de secours et de lutte contre l'incendie**, plus de **600 établissements scolaires** ainsi que plusieurs centaines d'autres infrastructures éducatives.



Selon les dernières estimations officielles, plus de **170 000 infrastructures civiles** auraient été détruites ou endommagées, parmi lesquelles environ **65 000 habitations**, **20 000 établissements commerciaux** ainsi que plusieurs dizaines de milliers de bâtiments destinés aux services publics. La province de Téhéran est celle qui a subi le plus grand nombre de frappes et les destructions les plus importantes.

Selon les premières évaluations, le coût total des destructions matérielles et des dommages causés aux infrastructures est estimé à près de **300 milliards de dollars américains**. Ainsi, au-delà de son lourd tribut humain, la guerre imposée du Ramadan a durablement affecté les capacités économiques, les infrastructures essentielles et les perspectives de développement du pays.



Le patrimoine historique et culturel également touché

L'un des aspects les plus préoccupants de ce conflit concerne également les atteintes portées au patrimoine historique et culturel de l'Iran. Selon les premiers rapports, plus de **157 sites et monuments historiques** ont été endommagés ou détruits, parmi lesquels **huit biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**, portant atteinte à un héritage qui dépasse les frontières nationales et appartient au patrimoine culturel de l'humanité.

Conséquences juridiques et internationales

Du point de vue de la République Islamique d'Iran, les opérations militaires menées contre le pays constituent des **crimes de guerre** ainsi que des **crimes contre l'humanité**. Elles représentent une violation manifeste des principes fondamentaux du droit international, du droit international humanitaire et des normes universellement reconnues relatives aux droits de l'homme. Elles témoigneraient également d'un mépris des principes humanitaires les plus élémentaires, notamment ceux garantissant la protection de la vie, de la sécurité et de la dignité des populations civiles.

Si la situation humanitaire demeure, selon les autorités iraniennes, sous contrôle, l'ampleur des pertes humaines, des destructions matérielles et des souffrances engendrées par cette guerre souligne, dans le récit présenté par ce numéro spécial, la nécessité d'une mobilisation accrue de la communauté internationale, d'un renforcement des responsabilités collectives et d'une réponse plus effective face aux conséquences humanitaires et juridiques d'un conflit d'une telle intensité.



Un adieu historique à l'**Imam martyr** : une manifestation de l'unité nationale et un message de puissance adressé au monde.



Au cours des derniers jours (du 3 au 9 juillet 2026), le monde a été témoin de l'une des cérémonies d'adieu les plus importantes et les plus exceptionnelles de l'histoire contemporaine ; un événement qui s'est inscrit non seulement dans la mémoire du peuple iranien, mais également dans la mémoire politique et médiatique internationale. Durant ces journées de deuil et d'hommage à l'Imam martyr, « figure emblématique du martyr en Iran », la communauté internationale a été témoin d'une réalité incontestable : une mobilisation populaire d'une ampleur historique qui, en dépit des difficultés, des pressions et des épreuves, a incarné l'unité, la loyauté et la détermination inébranlable de la nation iranienne.

Chacun est naturellement libre d'interpréter cet événement selon ses propres convictions, de le relater à sa manière ou d'en proposer sa propre

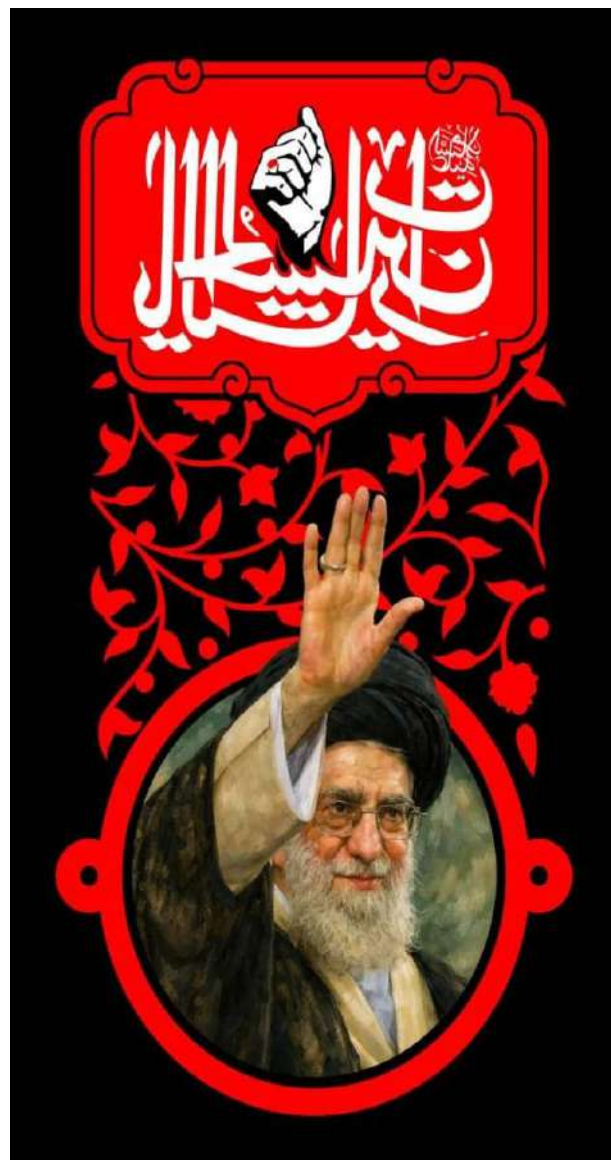
analyse. Toutefois, les faits demeurent distincts des interprétations politiques. Comme l'a exprimé un analyste établi en Europe : « Ces images ne sont pas celles d'un peuple vaincu ; cet adieu constitue l'un des plus grands rassemblements humains de notre époque ; une civilisation qui, malgré les difficultés, les souffrances et les pertes, a manifesté sa dignité, sa cohésion et son identité en accompagnant son dirigeant. » Une telle lecture contraste avec certaines analyses formulées dans d'autres contextes.

Les cérémonies d'adieu et les funérailles du Guide martyr de la République Islamique d'Iran ont constitué l'un des rassemblements populaires et diplomatiques les plus importants de l'histoire contemporaine de la région. Marquées par une très forte participation populaire, la présence de délégations étrangères de haut niveau et une large couverture

Médiatique internationale, elles ont revêtu une dimension nationale, régionale et internationale. Après les hommages rendus par des responsables, des personnalités politiques et religieuses ainsi que des délégations officielles de dizaines de pays, ces cérémonies ont dépassé le cadre d'un simple deuil national pour prendre, aux yeux de nombreux observateurs, une dimension institutionnelle et politique.

La présence de nombreuses délégations officielles, notamment en provenance des pays de la région et du monde musulman et non musulman, a été interprétée comme le reflet de l'importance accordée à cet événement ainsi que des relations entretenues avec la République Islamique d'Iran. La participation de hauts responsables et de représentants de différents États, en particulier des pays voisins, arabes et musulmans, a également été présentée comme un signe de la poursuite des relations diplomatiques et de l'attention portée à l'évolution de la situation en Iran.

De nombreux médias ont estimé que cette participation revêtait une signification dépassant le seul cadre des cérémonies funéraires. Selon ces analyses, elle témoignait également de la continuité du rôle régional de la République Islamique d'Iran et de la poursuite de son activité diplomatique dans la période ayant suivi la guerre.



En parallèle de cette présence internationale, la forte mobilisation populaire observée à Téhéran, à Qom ainsi que, par la suite, dans les villes irakiennes de Nadjaf et de Karbala ainsi que dans la ville Sainte de Mashad a illustré une importante participation citoyenne. Dès les premières heures des cérémonies, les principales artères de la capitale et les itinéraires prévus pour les processions ont accueilli une foule venue de différentes

régions du pays afin de rendre hommage au Guide martyr. La continuité de cette mobilisation durant plusieurs jours, malgré les températures élevées, a conduit de nombreux observateurs à la considérer comme l'un des plus importants rassemblements populaires de ces dernières décennies.

Les cérémonies ne se sont pas limitées à la **Grande Mosquée de prière (Mossalla) de Téhéran** ni aux processions organisées dans les rues de la capitale. Des cérémonies ont également eu lieu dans la ville sainte de Qom, au sanctuaire de Jamkarân ainsi qu'au mausolée de Hazrat Fatima al-Ma'soumah (paix sur elle), mettant en évidence la dimension religieuse et historique attachée à cet événement. La participation de religieux, d'étudiants, d'enseignants, de responsables politiques, de militaires, de séminaristes et de nombreuses autres catégories de la population a également contribué à renforcer sa portée spirituelle et culturelle.

Les cérémonies organisées à Nadjaf et à Karbala ont, elles aussi, conféré à cet événement une dimension dépassant les frontières de l'Iran. L'accueil réservé par la population irakienne, la participation de différents acteurs politiques et sociaux, la mobilisation des mawakib (cortèges et structures d'accueil des pèlerins) ainsi que l'organisation assurée par les institutions irakiennes ont été présentés comme le reflet des liens historiques, religieux et culturels existant entre les peuples iranien et irakien. Pour de nombreux

participants, cette mobilisation exprimait également une forme de solidarité régionale et témoignait de la place qu'occupe la République Islamique d'Iran dans une partie de l'opinion publique du monde musulman.

Lors de la dernière journée des cérémonies, la dépouille sacrée de l'Imam martyr est arrivée dans la **ville sainte de Machhad**, où elle a été accueillie et accompagnée par une foule de plusieurs millions de personnes. Elle a ensuite été inhumée auprès du sanctuaire sacré de l'Imam Reza (paix sur lui), huitième Imam des chiites.

La couverture médiatique internationale de ces cérémonies a également contribué à leur visibilité. De nombreux médias internationaux, quelles que soient leurs orientations éditoriales, ont rendu compte de l'ampleur de la participation populaire, de la présence des délégations étrangères et de la dimension régionale de l'événement, qu'ils ont présenté comme l'un des faits politiques et sociaux marquants de ces dernières années. Selon plusieurs médias internationaux, notamment Al Jazeera, CNN et la BBC, près de **24 millions de personnes** ont participé à cette cérémonie, un niveau de mobilisation populaire considéré comme **sans précédent dans l'histoire contemporaine**.

L'ensemble de ces éléments a conduit plusieurs observateurs à considérer que les cérémonies d'adieu et les funérailles du Guide martyr dépassaient le cadre d'un événement national, religieux ou révolutionnaire. Elles ont

également été analysées comme une illustration de la cohésion intérieure, de la continuité des institutions de la République Islamique d'Iran, du rôle de la diplomatie publique et de la volonté d'affirmer la continuité de l'action du pays sur les scènes régionale et internationale.



Certaines pages de l'histoire dépassent le cadre d'une seule nation pour s'inscrire dans une mémoire plus large. Les cérémonies d'adieu organisées à l'occasion du martyr du Guide Suprême de la République Islamique d'Iran peuvent être considérées comme appartenant à cette catégorie d'événements. Elles ont dépassé le cadre d'une cérémonie funéraire pour devenir, aux yeux de nombreux participants et observateurs, un moment marquant de la vie politique, sociale et institutionnelle du pays.

À une époque où l'opinion publique mondiale est fortement influencée par les récits médiatiques et les enjeux informationnels, les images diffusées durant ces journées ont retenu l'attention. Les millions de personnes venues de différentes régions d'Iran, rejointes par des participants issus de

plusieurs pays voisins, ont offert une représentation qui a suscité de nombreux commentaires. Pour ceux qui y ont participé, cette mobilisation ne constituait pas seulement un rassemblement populaire, mais exprimait également un attachement à une identité historique et à des convictions profondément enracinées.

Au terme de ces journées, ces cérémonies ont donné lieu à des interprétations diverses. Pour de nombreux observateurs, elles ont mis en lumière l'image d'une société faisant preuve de cohésion, de continuité et de résilience à un moment où certains anticipaient des divisions ou une période d'instabilité. Dans cette lecture, elles ont dépassé le seul cadre des funérailles d'un dirigeant pour devenir un événement national illustrant l'importance accordée à l'unité, à l'identité collective, à la confiance dans les institutions et à leur continuité.



43 MILLIONS DE PERSONNES

L'HISTOIRE EN A ÉTÉ TÉMOIN LES FUNÉRAILLES LES PLUS GRANDIOSES.

43 millions
de personnes



Sayed Ali
Khamenei



C. N. Mandela

Afrique du Sud - 2013

15
millions



Ruhollah Khomeini

Iran - 1989

10,2
millions



Qasem Soleimani

Iran - 2020

7
millions



Gamal Abdel Nasser

Égypte - 1970

5
millions



Pape Jean-Paul II

Vatican - 2005

4
millions



Yasser Arafat

Territoires palestiniens - 2004

4
millions



Hugo Chávez

Venezuela - 2013

3
millions



Victor Hugo

France - 1885

3
millions



Mère Teresa

Calcutta - 1997

2,5
millions





Le Monde
Islamique

**The Islamic
World**

العالم الإسلامي

MONDE ISLAMIQUE

MENSUEL ISLAMIQUE INTERNATIONAL

Édition spéciale



صالح بن صالح

آية الله العظمى
عبدالله بن محمد بن صالح

آية الله العظمى
عبدالله بن محمد بن صالح